

of course welcome the extension of such investment to Peru. It did not in fact understand why its claims had been neglected when capital assistance had been supplied to a number of other South-American countries. It appeared that there was a tendency for capital to shy away from the economically unstable countries where it was most needed. He was fully in agreement with the principle that foreign capital should be invested under conditions and in enterprises which would ensure a fair return to the investor. Some means, however, must be found of breaking out of the vicious circle of economic instability and under-investment. Even a relatively low level of foreign investment would have that result and would lead to increased local investment.

In conclusion, he wished to express his warm support for the United States representative's proposal to create a special committee. He suggested, however, that it should be instructed to study not only projects of technical assistance, but also means of financing purchases of the necessary equipment and machinery during the first year of the programme.

The advantages of a single fund for financing the programme, as against a number of separate funds, would depend on the nature of the work to be done and was not an important point of principle.

The meeting rose at 5.55 p.m.

### THREE HUNDRED AND NINTH MEETING

*Held at the Palais des Nations, Geneva,  
on Tuesday, 26 July 1949, at 10.30 a.m.*

*President: Mr. James THORN.*

- 44. Continuation of the discussion on economic development of under-developed countries (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333/Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 and Annex, E/1335/Add.3, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)**

Mr. ODHE (International Co-operative Alliance) expressed his gratitude for the opportunity accorded to him to make a statement on a subject in which his organization was supply interested. The International Co-operative Alliance was anxious to collaborate to the fullest extent in the project upon which the United Nations had embarked, whereby technical assistance would be made available to the under-developed areas of the world. Its contribution could be of the highest

développement ou la « United States Import-Export Bank ». Le Pérou ne pourrait évidemment que se féliciter s'il bénéficiait d'investissements de ce genre. Il ne comprend pas, en effet, que l'on n'ait pas tenu compte de ses demandes, alors que certains autres pays de l'Amérique du Sud ont reçu une aide sous forme de capitaux. Il semblerait que ces capitaux aient tendance à fuir les pays dont l'économie est instable et où ils sont cependant le plus nécessaires. L'orateur se déclare tout à fait d'accord sur le principe qui veut que les capitaux étrangers s'investissent à des conditions et dans des entreprises qui assurent à leurs propriétaires des bénéfices équitables. Toutefois, il faut trouver le moyen de sortir du cercle vicieux de l'instabilité économique et de l'insuffisance des investissements. Même des investissements étrangers relativement peu importants produiraient ce résultat et auraient pour effet d'accroître les investissements locaux.

En terminant, le représentant du Pérou tient à appuyer chaleureusement la proposition du représentant des Etats-Unis tendant à la création d'un comité spécial. Mais, à son avis, ce comité devrait être chargé d'étudier non seulement les projets d'assistance technique, mais également les méthodes permettant de financer les achats de matériel et de machines nécessaires pendant la première année du programme.

L'avantage qu'il pourrait y avoir à constituer, en vue du financement du programme, un fonds commun ou des fonds distincts, dépendra de la nature des travaux à entreprendre, il ne s'agit pas là d'une question de principe importante.

La séance est levée à 17 h. 55.

### TROIS CENT NEUVIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 26 juillet 1949, à 10 h. 30*

*Président: M. James THORN.*

- 44. Suite de la discussion sur le développement économique des pays insuffisamment développés (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333/Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 et Annexe, E/1335/Add.3, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)**

M. ODHE (Alliance coopérative internationale) remercie le Conseil de l'occasion qui lui est offerte de faire une déclaration à propos d'une question qui intéresse au plus haut point l'organisation qu'il représente. L'alliance coopérative internationale est vivement désireuse de collaborer le plus largement possible au programme dont les Nations Unies ont entrepris la réalisation et qui a pour but de fournir une assistance technique aux régions du monde insuffisamment développées. Son organi-

value, since it could offer accumulated experience and knowledge or working methods elaborated during the long course of its development.

In March 1949, the International Co-operative Alliance had pointed out, in a letter to the Secretary-General, that it was extremely important that, in the implementation of Council resolution 180 (VIII) on technical assistance for economic development, consideration should be given to the different forms and techniques of co-operative organization, since mutual self-help and the use of local resources should be a basic principle in the advancement of under-developed areas. Co-operative association had been found by experience to be a most constructive element in the application of economic and industrial techniques. Co-operative societies, which had now been in existence for a century, were powerful trading organizations carrying on their activities on a national scale for the benefit of their members and of consumers in general. Those activities included the retailing, wholesaling, import and manufacture of goods. The principal aim of the movement was to curb prices by organizing the efficient distribution of goods and by ensuring continuous capital formation from surpluses. In a comparatively short time it had attained strikingly effective results in the manufacturing field, where monopolistic cartels and combines had formerly taken advantage of the power concentrated in their hands to charge unduly high prices. One of the most important achievements of the consumer co-operative movement was capital formation. Even in countries where the movement was most highly developed, such as the United Kingdom, its stores, factories and other material equipment had been financed almost entirely out of capital accumulated within the societies and central organizations, and out of the savings of its members. Such capacity to provide for continuous investment out of savings was of tremendous importance for the under-developed areas of the world, where extreme scarcity of capital was, perhaps, the principal obstacle to economic development.

Co-operative association had also found practical application in agriculture throughout the world on a scale which, perhaps, even surpassed that of the consumer co-operatives. Agricultural co-operative credit societies, marketing and processing societies, organizations for the joint purchase of necessities, as well as co-operative societies offering special services to farmers — such as irrigation, insurance, health services, transport and cultivation — were making steady progress. Starting from isolated endeavours, regional and national organizations had, in many countries, proved so successful as to constitute the backbone of modern agricultural development. In countries where the bulk of agricultural production came from small and medium-sized farms, the agricultural population had, by dint of persevering effort and self-help within the framework of its co-operative organizations, mobilized whatever financial resources had been available and succeeded in raising its standard of living to a remarkable

sation peut apporter à cette œuvre un concours précieux en la faisant bénéficier de l'expérience et de la connaissance des méthodes de travail qu'elle a pu acquérir au cours des années de son existence.

Dans une lettre adressée en mars 1949, au Secrétaire général, l'Alliance coopérative internationale faisait observer qu'il est extrêmement important de tenir compte, pour la mise en œuvre de la résolution 180 (VIII) du Conseil relative à l'assistance technique en vue du développement économique, des différentes formes et des différentes techniques de l'organisation coopérative, car l'entraide et l'utilisation des ressources locales doivent être les principes fondamentaux de la mise en valeur progressive des régions insuffisamment développées. L'expérience a prouvé que le régime de l'association coopérative constitue l'une des techniques économiques et industrielles les plus constructives que l'on puisse appliquer. Les sociétés coopératives qui existent depuis un siècle sont des entreprises commerciales puissantes, qui exercent leur activité à l'échelle nationale, au grand avantage de leurs membres et des consommateurs en général. Cette activité s'étend à la vente au détail, à la vente en gros, à l'importation de marchandises et à leur fabrication. Le but principal du mouvement coopératif est d'abaisser les prix grâce à une organisation efficace de la répartition et à l'accumulation continue de capitaux nouveaux fournis par les bénéfices réalisés. En un temps relativement court les coopératives ont obtenu des résultats frappants dans le secteur de la fabrication où des cartels et des ententes de producteurs à caractère de monopole avaient autrefois profité de la puissance concentrée entre leurs mains pour imposer des prix excessifs. L'une des plus importantes conquêtes du mouvement coopératif est la formation de capitaux. Même dans les pays où le mouvement est le plus développé, au Royaume-Uni, par exemple, les magasins, les usines et les autres installations des coopératives ont été créés presque entièrement à l'aide des capitaux accumulés par les sociétés membres et les organisations centrales et des économies des adhérents. Cette faculté de maintenir un courant d'investissement grâce à l'épargne est d'une extrême importance pour les régions du monde insuffisamment développées, car dans ces régions l'extrême pénurie de capitaux constitue peut-être le principal obstacle au développement économique.

Un peu partout dans le monde, le régime de l'association coopérative a également trouvé une application pratique dans l'agriculture et cela sur une échelle qui dépasse peut-être encore celle des coopératives de consommation. Des coopératives agricoles de crédit et de vente, des coopératives pour la transformation industrielle des produits agricoles, des sociétés coopératives pour l'achat en commun des produits nécessaires, ainsi que d'autres sociétés de ce genre qui offrent aux agriculteurs certains services spéciaux — irrigation des terres, assurance, services de santé, transports ou culture des terres — se développent de jour en jour. Souvent suscitées par des efforts individuels, les organisations régionales et nationales ont connu dans de nombreux pays un succès tel qu'elles constituent maintenant le ressort du progrès agricole moderne. Dans les pays où la plus grande partie de la production agricole provient des petites ou moyennes exploitations, la population agricole, grâce à un effort persévérant d'entraide mené

extent. Agricultural co-operative organizations had introduced more modern methods of production, thereby raising the general level of productivity. At the same time, they had in some measure succeeded in eliminating profiteering middlemen from the marketing of their products, both at home and abroad, thereby ensuring fair remuneration for their members. Australia, Canada, Denmark, Finland, Iceland, Palestine, Sweden and the United States of America provided examples of extensive co-operative development in agriculture.

The International Co-operative Alliance, comprising fifty-three national organizations in thirty countries, with a total membership of 105 millions, had accumulated a great deal of experience in various forms of organizational association. It had for many years been particularly interested in the promotion of such activities in the under-developed areas of the world. Its secretariat had, over a long period, given continuous information and advice to representatives of young co-operative movements, even before they had developed sufficiently to become members.

At its last congress, held in Prague in 1948, the Alliance had adopted a resolution affirming that its duty was to contribute effectively to the economic, cultural and social advancement of the under-developed areas, emphasizing that extensive development in all fields of free and voluntary co-operation was one of the most effective means of promoting the general economic advancement of such areas, and appealing to the international co-operative movement to further that objective with all the energy and resources at its disposal. The resolution also outlined the means by which co-operation could be promoted. The International Co-operative Alliance was invited to continue its work of spreading knowledge of co-operative principles and practice, and of establishing and maintaining working contact with pioneering co-operative circles in under-developed countries.

Recommendations embodied in the resolution proposed that national organizations in more-advanced countries should undertake to foster trade with similar organizations in under-developed countries. Such trade had been going on for some time past, and had proved of great value, since co-operative organizations in under-developed countries stood in urgent need of reliable advice on the growing, packing and transport of their produce to enable them to compete in world markets. Thus, international co-operative and trading relations could be substantially developed. National organizations in more-advanced countries had also been recommended to give what technical assistance they could in the field of education, by providing facilities for leaders and officials of under-developed countries to study their methods. That scheme had already been put into effect to

mobilisé toutes les ressources financières dont elle pouvait disposer et réussi à améliorer d'une manière remarquable son niveau de vie. Les coopératives agricoles ont introduit des méthodes plus modernes de production et ont par là assuré le relèvement général de la productivité. En même temps, elles ont, jusqu'à un certain point du moins, réussi à éliminer les intermédiaires qui prélevaient des profits excessifs sur la vente de leurs produits, soit sur le marché intérieur, soit sur le marché extérieur, si bien qu'elles ont pu assurer à leurs membres une rémunération équitable de leur travail. L'Australie, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, l'Islande, la Palestine et la Suède fournissent des exemples d'un très important développement des méthodes coopératives en agriculture.

L'Alliance coopérative internationale qui, dans trente pays, groupe cinquante-trois organisations nationales comptant 105 millions d'adhérents au total, a acquis une expérience considérable de l'association sous ses diverses formes. Depuis de nombreuses années, elle s'est tout particulièrement consacrée à encourager ce genre d'activité dans les régions insuffisamment développées du monde. Depuis très longtemps, son secrétariat s'emploie constamment à donner des renseignements et des conseils aux représentants de nouveaux mouvements coopératifs avant même que ceux-ci n'aient atteint un développement suffisant pour devenir membres d'une organisation.

Lors de son dernier congrès, tenu à Prague en 1948, l'Alliance a adopté une résolution déclarant que sa mission consiste à contribuer efficacement au progrès économique, culturel et social des régions insuffisamment développées, soulignant qu'un développement considérable de la coopération libre et volontaire dans tous les domaines constitue l'un des moyens les plus efficaces de favoriser le progrès économique général de ces régions, et faisant appel au mouvement coopératif international pour qu'il mette au service de cet idéal toutes les forces et toutes les ressources dont il dispose. La résolution donnait également un aperçu des moyens à mettre en œuvre pour encourager la coopération. L'Alliance coopérative internationale y était invitée à continuer à répandre la connaissance des principes de la coopération, à en enseigner la pratique, à établir des relations et à se tenir en contact, sur le plan de l'action, avec les groupements qui, dans les pays insuffisamment développés, sont les pionniers de la coopération.

Les recommandations contenues dans la résolution suggéraient que les organisations nationales des pays plus évolués devraient s'employer à stimuler les échanges avec des organisations analogues dans les pays insuffisamment développés. Ces échanges se poursuivent depuis quelque temps et se sont révélés très profitables, les organisations coopératives de ces pays ayant grand besoin de conseils autorisés sur la manière de cultiver, d'emballer et de transporter leurs produits agricoles pour leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. C'est ainsi que pourront se développer largement des relations internationales sur le plan de la coopération et du commerce. Il a été également recommandé aux organisations nationales des pays plus évolués d'apporter dans le domaine de l'enseignement toute l'aide technique qu'elles peuvent offrir en permettant aux dirigeants

a limited extent. Co-operative students were being received by certain national organizations, and the Alliance would be arranging for an interchange of co-operative students and officials on a scholarship basis, between countries where the movement was well developed and those where it was less advanced. The scheme might prove of particular value, as many member organizations, both in Europe and the United States of America (where the movement was far advanced), had comparatively extensive educational resources.

The resolution also drew the attention of national organizations to the importance of Governments taking international action through organs of the United Nations, with a view to promoting general economic and social progress in under-developed areas, along the lines indicated by the Economic and Social Council. As a result, those organizations would assure their respective Governments that they would participate actively in the implementation of the measures to be recommended.

As the central instrument of the international co-operative movement, the International Co-operative Alliance was also prepared to establish contact with those specialized agencies of the United Nations — such as the International Labour Organization and the Food and Agriculture Organization — which were particularly interested in promoting co-operative organizational association. The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization also had an important part to play in that connexion. Education was the first essential step in the development of any people, and in the promotion of independent co-operative activities. Appropriate methods should be applied by the joint efforts of the Governments of under-developed countries and the co-operative organizations, with the help of specialized agencies. The Alliance was prepared to offer its full assistance to the latter in their task of drawing up educational schemes.

The International Co-operative Alliance was convinced that the introduction and extension of the methods and techniques of the co-operative movement provided the best means of organizing the activities of the broad masses of the population as a driving force in all stages of the economic development of under-developed areas. Co-operation was no vague theory or ideology, but a living reality, which for generations had proved an effective means of providing an impetus, wherever such was needed, for development of national economies of various types and at various stages of advancement. Wherever they had not already done so, Governments of under-developed countries should therefore establish working contacts with co-operative pioneering circles in their countries as soon as possible, with a view to facilitating and lending support to their efforts, by initiating appropriate co-operative legislation and by assisting educational schemes designed to promote the expansion of co-operative activities.

The immediate advantages of promoting co-operative activities would make themselves felt mainly

et aux fonctionnaires des pays insuffisamment développés d'étudier leurs méthodes. Ce projet a déjà reçu un commencement d'exécution. Les étudiants coopérateurs sont reçus par certaines organisations nationales et l'Alliance va mettre au point un système de bourses qui permettra un échange d'étudiants et de fonctionnaires qualifiés entre les pays où le mouvement est très développé et ceux où il l'est moins. Ce plan peut s'avérer particulièrement intéressant étant donné que de nombreuses organisations membres, à la fois en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique (où le mouvement est très poussé), disposent de moyens de formation et d'enseignement assez importants.

La résolution faisait également valoir aux organisations nationales combien il est important que les Gouvernements prennent, par l'intermédiaire des Organismes des Nations Unies, des mesures internationales en vue de favoriser le progrès économique et social dans les régions insuffisamment développées, selon les principes formulés par le Conseil économique et social. Les organisations coopératives ne manqueraient pas alors d'assurer leurs Gouvernements respectifs de leur participation active à la mise en œuvre des mesures qui seront recommandées.

En tant qu'organe central du mouvement coopératif international, l'Alliance coopérative internationale est également disposée à entrer en relations avec les institutions spécialisées des Nations Unies — telles que l'Organisation internationale du travail et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture — qui s'intéressent tout particulièrement au développement du système coopératif. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a aussi un rôle important à jouer à cet égard. L'instruction est la première étape indispensable du développement d'un peuple et de l'existence d'activités coopératives indépendantes. Des méthodes judicieuses devraient être mises en application grâce aux efforts conjugués des Gouvernements des pays insuffisamment développés et des organisations coopératives, aidés par les institutions spécialisées. L'Alliance est prête à offrir son entier concours à ces dernières pour l'élaboration de plans en matière d'enseignement.

L'Alliance coopérative internationale est convaincue que l'introduction et le développement des méthodes et des techniques du mouvement coopératif constituent le meilleur moyen d'organiser l'activité de la majorité de la population pour en faire, à tous les stades, le ressort essentiel du développement économique des régions insuffisamment développées. La coopération n'est pas une théorie ou une idéologie vague, mais une réalité vivante qui depuis des générations s'avère un moyen efficace de donner une impulsion, partout où elle est nécessaire, au développement des économies nationales de divers types ayant atteint des degrés divers d'évolution. Partout où ils ne l'ont pas encore fait, les Gouvernements des pays insuffisamment développés devraient donc établir, dès que possible, des relations de travail avec les groupements qui dans leur pays sont les pionniers de la coopération, afin de faciliter et de soutenir leurs efforts en prenant l'initiative de mesures législatives appropriées concernant la coopération et en collaborant aux projets pédagogiques destinés à favoriser le développement des activités coopératives.

Les avantages de la coopération active se feront sentir immédiatement, surtout dans l'agriculture

in agriculture, where, for example, the establishment of co-operative credit societies would greatly facilitate the solution of the problem by providing operators of small and medium-sized farms with cheap credit for financing their purchases of seeds, fertilizers, tools, machinery and other equipment. Co-operative organizations for the marketing and processing of agricultural products could greatly help small farmers to obtain fair remuneration, and would contribute to raising agricultural productivity. Co-operative methods of organizing artisans and small-scale industry would also play an important part in promoting the industrialization of under-developed countries. Consumer co-operation was of ever-increasing importance in preventing the exploitation of the people and in keeping down living costs, thus increasing the purchasing power of all sections of the population.

The application of co-operative methods was indispensable for the economic development of under-developed countries, if that problem was to be effectively solved within a reasonable period. Ways and means of promoting co-operative organization on the basis of the experience gained by the International Co-operative Alliance should therefore be given full consideration when the Council came to deal with the urgent and extremely important problem of mobilizing all available resources to render effective assistance to the economically backward areas of the world.

Mr. CAMPOS (Brazil) asserted that the time had come for bold and practical action. The broad principles of economic development had already been sufficiently discussed, and agreement had been reached on the principles upon which technical assistance should be based. Those principles were: that technical assistance should not entail any political interference, that it should encourage self-help in under-developed countries, and that it should be given in response to requests from Governments, rather than imposed from outside.

At that stage it was necessary to consider organization. The questions requiring examination could be summarized under the following five heads: the size of the programme, methods of financing it, administration and co-ordination, regional co-ordination, and the relationship of the expanded technical assistance programme to the ordinary budgets of the United Nations and specialized agencies. With regard to the first question, there was a disparity between the enormous needs and the limited resources available to meet them. He was in the paradoxical position of agreeing both with the Indian representative, that the suggested figure of \$36 million for the first year should be regarded as a minimum figure rather than as a ceiling, and with the United States representative, that the difficulties which would be encountered in the initial stages might make it impossible to spend that sum during the first year of operation. The Secretary-General's report on the expanded co-operative programme of technical assistance for under-developed countries (E/1327/Add.1) had not been examined with a view to determining whether any of the proposed

où, par exemple, la création de sociétés coopératives de crédit contribuera grandement à résoudre le problème de la production, en fournissant aux exploitants des petites et des moyennes entreprises agricoles, dans de bonnes conditions, des crédits pour l'achat de semences, d'engrais, d'outils, de machines et d'équipement de tout ordre. Les organisations coopératives pour la vente et la transformation des produits agricoles aideront considérablement les petits cultivateurs à s'assurer une rémunération équitable et contribueront à accroître la productivité agricole. Pour l'organisation des professions artisanales et de la petite industrie, les méthodes coopératives joueront aussi un grand rôle puisqu'elles contribueront à l'industrialisation des pays insuffisamment développés. Les coopératives de consommation prennent une importance croissante lorsqu'il s'agit d'empêcher l'exploitation des individus et de faire baisser le coût de la vie, et par conséquent d'augmenter le pouvoir d'achat de toutes les catégories de la population.

L'application des méthodes coopératives est indispensable au développement économique des pays insuffisamment développés si l'on veut donner une solution efficace à ce problème dans un délai raisonnable. Lorsque le Conseil s'occupera de la question urgente et extrêmement importante qu'est la mobilisation de toutes les ressources disponibles pour aider efficacement les régions du monde économiquement arriérées, il devra étudier à fond les moyens de favoriser l'organisation coopérative, en tenant compte de l'expérience acquise par l'Alliance coopérative internationale.

M. CAMPOS (Brésil) affirme que le moment est venu de prendre des mesures hardies et concrètes. On a déjà suffisamment discuté les grands principes du développement économique et l'accord s'est fait quant aux principes sur lesquels l'assistance technique doit être fondée. Ces principes sont les suivants: l'assistance technique ne doit entraîner aucune ingérence politique; elle doit encourager les pays insuffisamment développés à se suffire à eux-mêmes; enfin, elle doit répondre à une demande des Gouvernements et non leur être imposée de l'extérieur.

Au stade actuel, il est nécessaire d'examiner les questions d'organisation. On peut ranger sous les cinq rubriques suivantes les points à étudier: ampleur du programme, méthodes de financement, administration et coordination, coordination régionale et rapports entre le programme élargi d'assistance technique et les budgets ordinaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. En ce qui concerne le premier point, il y a disproportion entre l'énormité des besoins et les ressources limitées dont on dispose pour y répondre. M. Campos se trouve placé dans une situation paradoxale: il reconnaît, d'une part, avec le représentant de l'Inde, que le chiffre proposé de 36 millions de dollars pour la première année doit être considéré comme un minimum plutôt que comme un plafond, mais il admet, d'autre part, avec le représentant des Etats-Unis, que les difficultés que l'on rencontrera dans la période de début ne permettront peut-être pas de dépenser cette somme pendant la première année de mise en œuvre du programme. L'angle sous lequel a été examiné le rapport du Secrétaire général sur le programme pour l'extension de la collaboration

programmes duplicated the others or whether they could all be genuinely classified as conforming with the definition of technical assistance. Close scrutiny might effectively reduce the estimates by the elimination of overlapping projects and those not having a direct bearing on economic development. Many delays could be expected in the establishment of the appropriate machinery and in the recruitment of the necessary experts for putting technical assistance into effect; at the outset, those delays were more likely to be the limiting factor than was the lack of funds. The programme might take a very wide variety of forms, determined by requirements and the degree of economic development of applicant countries. For that reason it was necessary to avoid a system of rigid allocations between specialized agencies. The budgetary and organizational apparatus should be kept flexible, particularly at the start. Only as requests for assistance came in would it be possible to establish the most effective machinery for dealing with them. Since there were some indications that the total sum available might be considerably less than \$36 million, it was necessary to consider alternative programmes based on estimates ranging from \$15 million to \$25 million, as suggested by the United States representative, though the Brazilian delegation would prefer the more ambitious range of alternatives, \$25 million to \$35 million, suggested by the Indian representative. Even a modest sum, if wisely spent, would represent a considerable advance. He favoured the proposal that a committee be set up during the current session to review the Secretary-General's programme and to submit concrete proposals to the Council concerning the three suggested levels of possible operation, after a general evaluation of the programmes of each specialized agency had been made. The difference of opinion on that point between the United Kingdom and United States representatives did not appear to him to be very great, since, as he understood it, the United States representative had never suggested that such a committee should substitute its judgment for the technical judgment of the specialized agencies, but rather that it should try to evaluate the programmes of the agencies from a general standpoint and assess their relative proportions.

The United Kingdom representative also thought that the committee should review the situation in general terms, so as to ensure a proper balance between the activities of all the specialized agencies, maintaining a reasonable ratio between the allocations for their projects. With that, the Brazilian delegation agreed. He (Mr. Campos) had no rigid views as to the membership of such a committee. It could either be a new committee of the whole, or the Economic Committee itself, since it would be extremely difficult to appoint a smaller body. All members of the Council were interested in the

visant à assurer l'assistance technique aux pays insuffisamment développés (E/1327/Add.1) n'a pas permis de vérifier si l'un des programmes proposés faisaient double emploi avec un autre ou si l'on peut vraiment les considérer tous comme conformes à la définition qui a été donnée de l'assistance technique. Un examen minutieux permettrait peut-être de réduire les prévisions de dépenses en supprimant les projets qui se chevauchent et ceux qui n'affectent pas directement le développement économique. On peut s'attendre à ce que la création des rouages administratifs appropriés et le recrutement des spécialistes nécessaires à la mise en œuvre effective du programme d'assistance technique subissent de nombreux retards; il est probable qu'au début ces retards constitueront un facteur de restriction plus que le manque de crédits. Il est possible que le programme prenne une grande diversité d'aspects qui dépendront des besoins et du degré de développement économique des pays qui demandent assistance. C'est pourquoi, il faut éviter d'adopter un mode de répartition rigide des crédits entre les institutions spécialisées. Il faut conserver toute sa souplesse à l'organisation et au système budgétaire du programme, surtout dans les débuts. C'est seulement au fur et à mesure que l'on recevra les demandes d'assistance que l'on pourra instituer le mécanisme le plus efficace pour y répondre. Comme il y a déjà lieu de croire que la somme totale dont on disposera sera très inférieure à 36 millions de dollars, il faut envisager d'autres programmes qui seraient fondés sur des prévisions de dépenses allant de 15 millions à 25 millions de dollars, comme l'a suggéré le représentant des Etats-Unis, bien que la délégation du Brésil préfère les programmes plus ambitieux qui entraîneraient des dépenses allant de 25 millions à 35 millions de dollars, programmes déjà recommandés par le représentant de l'Inde. Même une somme modique, dépensée à bon escient, permettra de réaliser de grands progrès. M. Campos appuie la proposition tendant à instituer, au cours de la présente session, un comité chargé de revoir le programme établi par le Secrétariat général et de présenter au Conseil des propositions concrètes concernant les trois paliers sur lesquels les programmes pourraient être établis, après avoir procédé à un examen d'ensemble des programmes de chacune des institutions spécialisées. La divergence d'opinions qui s'est fait jour sur ce point entre le représentant du Royaume-Uni et celui des Etats-Unis ne lui semble pas considérable car, à son sens, le représentant des Etats-Unis n'a jamais proposé que ce comité émette des opinions qui remplacent les avis autorisés des institutions spécialisées sur les questions d'ordre technique, mais plutôt qu'il essaie de juger de la valeur des programmes de ces institutions dans leur ensemble et de leur importance relative.

Le représentant du Royaume-Uni a estimé lui aussi que le comité devrait procéder à un examen général de la situation de manière à équilibrer les activités de toutes les institutions spécialisées en veillant à ce que les crédits soient attribués aux différents projets à proportion de leur importance. La délégation du Brésil partage tout à fait cette opinion. Quant à la composition de ce comité, le représentant du Brésil n'a pas de vues arrêtées. Ce pourrait être soit un comité plénier, soit le Comité économique lui-même, car il sera extrêmement difficile de désigner un organisme plus restreint.



problem, since the countries they represented were either in a position to offer assistance, or desirous of obtaining it, or both. Were a small committee to be set up, it would still have to invite members not represented on it to present their views. No advantage would therefore be gained from the point of view of time. If it was to be a committee of the whole, it could be permitted to report back direct to the General Assembly, since it might have to continue to meet after the close of the current session.

With regard to financial arrangements, whatever alternative levels were chosen, the size of the programme would still be such that it would be impracticable to finance it through the ordinary budget. An extraordinary budget based on an entirely different scale of contributions should therefore be envisaged. There were three possible types of contributions: contributions in hard currency mainly from dollar sources, contributions in currencies of limited convertibility, and contributions in non-convertible currencies tied to specific services. The first category would, of course, render the administration of the programme far easier and more flexible, but in view of the acuteness of the dollar crisis, few Governments would be in a position to commit themselves to additional hard-currency expenditure. It was therefore essential to admit the other two categories of contributions so as to secure the widest degree of participation in the programme. No special difficulties would occur in the case of contributions in currencies of limited convertibility, such as sterling, since adequate sources of technical assistance could probably be found within the area concerned. Even for the last category the difficulties might not be insurmountable, since countries making contributions in non-convertible currencies might be at an advanced stage of technical progress in specific fields, in connexion with which they could offer special services. For budgetary and accounting purposes, of course, contributions made in the last two categories would be evaluated in dollars.

The detailed consideration of alternative methods of contributing, and of the total amount to be contributed, would, of course, be a complex task; the United States representative had proposed an international conference on technical assistance for that purpose. Although the Brazilian Government had at first considered the possibility of those tasks being entrusted to the Fifth Committee, or to an *ad hoc* committee, of the General Assembly, it had quickly realized that such a procedure would involve the difficulty of difference of membership as between the United Nations and the specialized agencies. Countries that were not members of the United Nations should undoubtedly be entitled to express their views on the entire range of operations of the specialized agencies of which they were members. His Government was therefore inclined to support the United States proposal that a special conference on technical assistance be convened during or immediately after the General

Assembly. Tous les membres du Conseil s'intéressent à ce problème puisque les pays qu'ils représentent sont soit en mesure de fournir l'assistance en question, soit désireux de solliciter cette assistance, soit les deux à la fois. Si l'on devait constituer un comité restreint, celui-ci devrait encore inviter les membres qui n'y participent pas à présenter leurs vues. Cette procédure ne contribuerait donc pas à faire gagner du temps. S'il doit s'agir d'un comité plénier, celui-ci pourrait être habilité à faire rapport directement à l'Assemblée générale étant donné qu'il sera peut-être dans l'obligation de continuer à siéger après la clôture de la présente session du Conseil.

En ce qui concerne les dispositions financières, quels que soient les paliers où l'on situera les programmes possibles, l'importance de ceux-ci sera telle qu'il sera impossible d'en assurer le financement au moyen du budget ordinaire. Il faut donc prévoir un budget extraordinaire établi d'après un barème de contributions totalement différent. Les contributions peuvent se ranger en trois catégories: contributions en monnaie forte, principalement celles des pays de la zone dollar; contributions en monnaies à convertibilité limitée, et contributions en monnaies non convertibles utilisables en paiement de services spéciaux. Bien entendu, les contributions de la première catégorie rendront l'administration du programme beaucoup plus facile et beaucoup plus souple, mais, étant donné l'acuité de la pénurie de dollars, peu de Gouvernements pourront engager des dépenses supplémentaires en monnaie forte. Il faut donc absolument admettre les deux autres catégories de contributions si l'on veut que le plus grand nombre possible de pays participe au programme. En ce qui concerne les contributions en monnaies à convertibilité limitée, telles que la livre sterling, aucune difficulté particulière ne surgira puisque l'on pourra probablement trouver dans la région intéressée elle-même l'assistance technique nécessaire. Et même pour les contributions de la dernière catégorie, les obstacles ne seront peut-être pas insurmontables puisque les pays qui verseront des contributions en monnaies non-convertibles auront peut-être atteint un stade avancé de progrès technique dans certains domaines où ils pourront rendre des services spéciaux. Naturellement, aux fins du budget et de la comptabilité, les contributions versées dans des monnaies appartenant aux deux dernières catégories seront évaluées en dollars.

L'examen détaillé des trois modes de contribution et du montant total à verser sera une tâche fort complexe; le représentant des Etats-Unis a proposé de convoquer à cette fin une conférence internationale de l'assistance technique. Le Gouvernement du Brésil avait tout d'abord envisagé la possibilité de confier cette tâche à la Cinquième Commission ou à un comité spécial de l'Assemblée générale, mais il s'est vite rendu compte que l'adoption d'une telle procédure se heurterait à la difficulté suivante: les Membres de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas nécessairement membres des institutions spécialisées. Les pays qui ne font pas partie des Nations Unies doivent incontestablement avoir le droit de faire connaître leurs vues sur la totalité des activités des institutions spécialisées auxquelles ils appartiennent. Le Gouvernement du Brésil incline donc en faveur de la proposition américaine tendant à convoquer une conférence spéciale en matière d'assistance tech-

Assembly, thus enabling Governments to utilize without interruption the services of their representatives to the Second and Fifth Committees of the Assembly, which would presumably be specially competent to deal with the technical and financial aspects of the problem.

Turning to the third question — administration and co-ordination of the technical assistance programme — he said that the Brazilian Government had given much thought to the relative merits of a common fund and separate agency financing. The representatives of Australia and New Zealand had supported the former, whereas those of Chile, Belgium, France and the United States of America had favoured the latter. For his part, he was inclined to support the principle of the common fund, because it would ensure greater flexibility in adjusting allocations and rate of expenditure to the actual requests and preferences of Governments. The proposals submitted by the United Nations and the specialized agencies indicated at best only the type and scale of the services that Governments might need. After the requests had come in from Governments, it might be found that the range and priority of the services foreseen, on which allocations had been based, required considerable readjustment. A common fund would also obviate the need for separate agreements between Governments and specialized agencies for financing technical assistance — an obviously cumbersome system which would serve only to aggravate the existing complexity of specialized agency finance by adding the problem of separate collection of different scales of contributions of varied types from different countries. A common fund would also provide a certain degree of automatic co-ordination through the direct participation of specialized agencies in its administration. Several of the advantages mentioned by the advocates of separate agency financing could be secured by arrangements within the common fund system, designed to meet constitutional difficulties. The autonomy of the specialized agencies and the desired integration of their expanded technical assistance programmes with their normal work would not be interfered with if the common fund system were applied flexibly on the following lines.

The programmes and budgetary estimates of the specialized agencies, after being reviewed by the Council or some inter-governmental body responsible to it, and approved by the General Assembly, would provide the basic directives for the administration of the fund. An automatic initial allocation would then be made out of the fund to each individual agency, amounting to perhaps 60 per cent of its programme as approved by its own constitutional organs and reviewed by the General Assembly. That procedure would in itself safeguard the technical responsibility of each agency in the preparation and execution of its programme. Payment of the remainder of the allocations would be

nement pendant l'Assemblée générale ou immédiatement après, ce qui donnerait aux Gouvernements la possibilité d'utiliser sans interruption les services de leurs représentants à la Deuxième et à la Cinquième Commission de l'Assemblée qui seront sans doute particulièrement qualifiés pour traiter les aspects techniques et financiers de la question.

Passant au troisième point — administration et coordination du programme d'assistance technique — M. Campos déclare que le Gouvernement brésilien a longuement examiné les avantages que présenteraient respectivement la création d'un fonds commun et un système de financement distinct pour chaque institution spécialisée. Les représentants de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande se sont prononcés en faveur du premier système, tandis que ceux du Chili, de la Belgique, de la France et des Etats-Unis d'Amérique ont marqué leur préférence pour le second. Personnellement, l'orateur serait plutôt favorable au principe du fonds commun, car il permettrait d'adapter avec plus de souplesse l'importance des crédits et le taux des dépenses aux demandes et aux préférences exprimées par les Gouvernements. Les programmes soumis tant par l'Organisation des Nations Unies que par les institutions spécialisées n'indiquent tout au plus que la nature et l'importance des services dont les Gouvernements pourront avoir besoin. Quand les Gouvernements auront déposé leurs demandes, on constatera peut-être que l'étendue et l'ordre de priorité des services prévus, raison même des attributions des crédits, doivent être sensiblement modifiés. En créant un fonds commun, on éviterait également d'avoir à conclure des accords distincts entre les Gouvernements et les institutions spécialisées pour le financement du programme d'assistance technique, procédure évidemment peu expéditive qui ne ferait que rendre plus complexe encore le système de financement des institutions spécialisées, en y ajoutant le problème que pose la perception de contributions dont le montant a été établi d'après des barèmes différents. Un fonds commun permettrait également d'assurer un certain degré de coordination automatique puisque les institutions spécialisées participeraient directement à sa gestion. Sans renoncer à la création du fonds commun, on peut s'assurer plusieurs des avantages mentionnés par les partisans de la méthode du financement distinct pour chaque institution au moyen de dispositions qui permettent de surmonter les difficultés d'ordre statutaire qui pourraient se présenter. L'autonomie des institutions spécialisées et l'intégration souhaitée de leurs programmes d'assistance technique dans leurs activités normales ne seraient pas menacées si l'on appliquait avec souplesse le système du fonds commun dans le sens suivant :

Une fois passés en revue par le Conseil ou par quelque organisme intergouvernemental responsable devant le Conseil, et approuvés par l'Assemblée générale, les programmes et les prévisions budgétaires constitueraient le cadre même de l'administration du fonds. On attribuerait alors d'office à chacune des institutions spécialisées un crédit initial s'élevant, par exemple, à 50 % des sommes nécessaires à l'exécution de son programme tel qu'il a été approuvé par ses organes constitutionnels et entériné par l'Assemblée générale. Cette procédure permettrait en elle-même de conserver à chaque institution spécialisée la responsabilité technique de l'élaboration et de la mise en



authorized at a rate, and up to an amount, to be determined in the light of requests received from Member Governments and of such other factors as unexpended balances in the hands of agencies. The general operation of the fund would be conducted by two different bodies: at administrative level by the proposed technical assistance committee which, in addition to its responsibility for programme co-ordination, would have the task of actually administering the fund under the direction of the Secretary-General; and at policy level by an inter-governmental committee, which might either be the Economic Committee of the Council (which would then be authorized to sit between sessions) or a special inter-governmental committee on technical assistance responsible to the Council and the General Assembly. The second body would be responsible for supervising the execution of policy directives by the technical assistance committee and for submitting to the Council and the General Assembly recommendations concerning the development and implementation of programmes. It could also arbitrate in inter-agency differences arising out of the administration of the fund, and consider problems raised by the allocation of services and resources between areas and countries.

On balance, therefore, his Government felt that a central fund possessed considerable advantages over the system of bilateral agreements between Governments and specialized agencies.

The problem of regional co-ordination between the United Nations and inter-governmental organizations in the broad field of technical assistance was both delicate and complex. Some of those organizations were then in process of preparing expanded programmes of technical assistance, and until those programmes had taken more concrete form it would be practically impossible to achieve any substantial co-ordination; nor could an *a priori* division of the respective fields of activity be established, since it was impossible to foresee how the programmes, either of the United Nations or of those regional bodies, would develop in the future. The contribution of the latter could not be ignored, and their experience of local conditions might be of great value. An exchange of information should therefore be initiated in the early stages of the programme, with a view to avoiding duplication of activities; that would reduce the danger of squandering resources. The ideal would, of course, be a centralized programme under the single direction of an international central agency. Since that was obviously impossible, the best that could be hoped for at that stage was co-ordination at secretariat level, which had proved fruitful in the relations between the Economic Commission for Latin America and the Inter-American Economic and Social Council. Financial and administrative integration would present almost insurmountable difficulties, in view of the difference between the United Nations and the regional organizations, both in membership and sources of funds.

œuvre de son programme. Le versement du solde des sommes allouées sera autorisé selon un rythme à déterminer et jusqu'à concurrence d'un montant qui sera fixé après examen des demandes reçues des Gouvernements des Etats Membres et compte tenu d'autres facteurs tels que les soldes inemployés des crédits dont disposent les institutions. La gestion du fonds serait assurée par deux organismes différents: à l'échelon administratif, par le comité de l'assistance technique, qui, indépendamment de sa tâche de coordination des programmes, devrait assurer l'administration effective du fonds sous la direction du Secrétaire général; et en ce qui concerne la politique générale, par un comité intergouvernemental qui pourrait être soit le Comité économique du Conseil (qui serait alors autorisé à siéger dans l'intervalle des sessions), soit par un comité intergouvernemental spécial de l'assistance technique responsable devant le Conseil et l'Assemblée générale. Ce second organisme serait chargé de contrôler l'exécution des directives générales données par le comité d'assistance technique et de soumettre au Conseil et à l'Assemblée générale les recommandations concernant l'élaboration et la mise en œuvre des programmes. Il pourrait aussi arbitrer les conflits s'élevant entre les institutions spécialisées à propos de la gestion du fonds et examiner les problèmes que posera la répartition des services et des crédits entre les différentes régions et les pays.

Tout compte fait, le Gouvernement du Brésil estime que la création d'un fonds commun présenterait des avantages notables par rapport au système des accords bilatéraux entre Gouvernements et institutions spécialisées.

Le problème de la coordination régionale entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales, dans le domaine général de l'assistance technique, est à la fois délicat et complexe. Certaines de ces organisations préparent en ce moment des programmes élargis d'assistance technique, et tant que ces programmes n'auront pas revêtu une forme concrète, il sera pratiquement impossible de les coordonner de façon satisfaisante; une répartition *a priori* des activités ne pourra pas non plus être faite puisqu'il est impossible de prévoir le développement futur des programmes, qu'il s'agisse de ceux des Nations Unies ou de ceux de ces organismes régionaux. On ne peut pas méconnaître la contribution que ces derniers apportent, et leur connaissance des conditions locales pourra être très précieuse. Il conviendra donc aux premiers stades d'exécution des programmes d'amorcer un échange de renseignements, afin d'éviter que certaines activités ne fassent double emploi; cette méthode diminuera les risques de gaspillage des ressources. Bien entendu, l'idéal serait un programme centralisé sous la direction d'une institution internationale unique. Puisque cela est évidemment impossible, le mieux que l'on puisse espérer au stade actuel, c'est la coordination à l'échelon du secrétariat, qui s'est avérée féconde dans les relations entre la Commission économique pour l'Amérique latine et le Conseil économique et social interaméricain. Une intégration financière et administrative se heurterait à des difficultés presque insurmontables en raison du fait que les organismes régionaux intéressés n'ont pas les mêmes membres et ne puisent pas leurs fonds aux mêmes sources que l'Organisation des Nations Unies.

So far as the normal budget was concerned, the expanded programme for technical assistance should be regarded as an expansion of the regular programmes carried out within the normal budgets of the United Nations and specialized agencies, rather than as a substitute for those programmes. Although the scale of the expanded programme was such as to require a different method of financing and a different pattern of contribution, the regular appropriations for technical assistance on a moderate scale should be maintained in the regular budgets, in recognition of the fact that such services were not an exceptional form of activity, but an integral part of the basic responsibilities of the United Nations as laid down in the Charter, and in most, if not all, of the constitutions of the specialized agencies. Accordingly, he favoured the Secretary-General's proposal, contained in document E/1335/Add.1, for an appropriation of \$676,000 to continue activities under General Assembly resolution 200 (III). Of course, that programme, which was similar to those carried out by the specialized agencies as part of their normal work, should be closely co-ordinated with the expanded programme of technical assistance when it came into operation. He therefore supported the Chilean draft resolution (E/1448).

Turning to some general aspects of the problem on which his delegation would have further detailed observations to make when the proposals of individual agencies came up for review, he observed that the concept of technical assistance should not be interpreted too elastically — a temptation to which certain specialized agencies appeared to have succumbed in the presentation of their programmes. That danger would be avoided if care were taken to lay emphasis on projects for direct action under the expanded programme of technical assistance, such as training through fellowships, the loan of experts, demonstration projects, etc., rather than on general investigation and research activities. It would be preferable to train local experts from under-developed countries to carry out their own research, rather than to supply them with the results of investigations carried out under different conditions on other problems. Projects for technical assistance should be designed to remove bottlenecks and to eliminate the underlying factors retarding economic development, rather than merely to enable under-developed countries to absorb the fruits of the economic development of others, when they lacked the necessary economic basis for doing so. In view of the scarcity of capital resources, efforts should be concentrated on removing the causes of low productivity, thereby making a direct contribution to improved standards of living. Any attempt to instruct under-developed countries in the use of the by-products of economic development without first increasing their own productivity might delay, rather than promote, the improvement of their standards of living. He agreed with the United Kingdom representative that the Council should beware lest it create the illusion of welfare without establishing the sound economic foundation on which it rested.

En ce qui concerne le budget normal, le programme élargi d'assistance technique devra être considéré comme le développement des programmes réguliers pour lesquels des crédits sont prévus dans les budgets normaux de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, et non comme un programme remplaçant les autres. Bien que l'importance du programme élargi soit telle qu'il faille des méthodes de financement différentes et un régime différent de contributions, les crédits régulièrement inscrits aux budgets en vue de l'octroi d'une assistance technique limitée devraient y être maintenus pour qu'il soit ainsi reconnu que ces services ne constituent pas une forme exceptionnelle d'activité, mais font partie intégrante des principales attributions de l'Organisation des Nations Unies aux termes mêmes de la Charte et de la plupart des actes constitutifs des institutions spécialisées, sinon de tous. En conséquence, l'orateur préfère la proposition du Secrétaire général contenue dans le document E/1335/Add.1, qui demande l'ouverture d'un crédit de 676.000 dollars en vue de poursuivre les activités à exercer en exécution de la résolution 200 (III) de l'Assemblée générale. Bien entendu, ce programme, analogue à ceux qui sont exécutés par les institutions spécialisées dans le cadre de leurs activités normales, devra être étroitement coordonné avec le programme élargi d'assistance technique lorsque celui-ci sera mis en application. Aussi l'orateur appuie-t-il le projet de résolution du représentant du Chili (E/1448).

Passant à certains aspects généraux du problème, sur lesquels sa délégation aura d'autres observations détaillées à présenter lors de l'examen des propositions des différentes institutions spécialisées, il fait remarquer qu'il ne faut pas interpréter la notion d'assistance technique d'une façon trop élastique. C'est une tentation à laquelle certaines institutions spécialisées semblent avoir succombé pour l'élaboration de leurs programmes. Ce danger sera évité si l'on prend soin, dans le programme élargi d'assistance technique, de mettre au premier plan les projets d'action directe et par exemple la formation professionnelle grâce à l'octroi de bourses, les prêts d'experts, les programmes de démonstration, etc., plutôt que les activités de caractère général, enquêtes et recherches. Il sera préférable de former des experts locaux désignés par les pays insuffisamment développés pour qu'ils effectuent eux-mêmes des recherches, plutôt que de leur fournir les résultats d'enquêtes entreprises dans des conditions différentes et au sujet d'autres problèmes. Les programmes d'assistance technique devront viser à supprimer les goulots d'étranglement et les obstacles qui s'opposent au développement économique plutôt qu'à permettre simplement aux régions insuffisamment développées de profiter du développement économique d'autres pays, si leur économie n'est pas assez évoluée pour cela. Vu la pénurie de ressources en capitaux, on devra s'efforcer d'éliminer les causes de la faible productivité, et ainsi de contribuer directement à améliorer les niveaux de vie. Tout effort pour apprendre aux pays insuffisamment développés à utiliser les sous-produits du développement économique avant qu'ils n'aient d'abord accru leur propre productivité retardera sans doute plutôt qu'il ne favorisera l'amélioration de leur niveau d'existence. L'orateur estime, comme le représentant du Royaume-Uni, que le Conseil devra veiller à

The method of financing the economic development of under-developed countries was another important point which the Council would have to consider. The Secretary-General's report (E/1333) was an exposition rather than a critical evaluation, and he agreed with the Chilean representative that the Secretary-General should be encouraged to submit an analysis to the Council. Data supplied on page 10 of appendix I indicated a somewhat paradoxical situation, in that the total planned investment of \$54,900 million for under-developed regions was lower than that for the developed regions of Western and central Europe and Oceania (\$105,700 million). Planned external financing of the former was estimated at \$6,600 million, as compared with \$17,300 million for the latter. Those approximate figures demonstrated that the gap between under-developed and developed regions, in respect of productivity, income and standard of living would increase rather than diminish — a fact which was not conducive to a stable world economy, and which should be corrected by international action to raise the level of investment in under-developed countries.

On the basis of national investment plans, it appeared that the planned foreign capital investment for developed regions was almost three times as large as that for under-developed regions, which certainly could not be explained by saying that the latter had larger domestic capital resources or smaller needs. In fact, their requirements in foreign capital investment were much greater. One of the reasons why the developed countries would, within the next few years, become the largest importers of foreign capital was that under-developed countries lacked the technical knowledge for planning extensive economic development projects. Measures must be taken to match their modest investment plans more closely to their very great needs. The bulk of external Government investment by capital-surplus countries — a type of financing which was stable and of which the utilization could be planned methodically — was being utilized to finance Western Europe, as was illustrated by the Marshall Plan; and it was pointed out in chapter II of appendix I of document E/1333 that only 36 % of post-war public international financing had been directed to under-developed countries, which comprised 80 % of the world, whereas 64 % had gone to developed countries.

Under-developed countries would evidently have to rely, when planning their level of investment, on the less stable and unpredictable flow of private capital, and limited financial assistance from some Governments and international organizations. All the data given in the report indicated that the

ne pas créer l'illusion du bien-être avant d'avoir établi les solides fondations économiques sur lesquelles il repose.

Le Conseil devra aussi examiner l'important problème du financement du développement économique des pays insuffisamment développés. Le rapport du Secrétaire général (E/1333) est un exposé plutôt qu'une étude critique, et M. Campos, comme le représentant du Chili, voudrait que le Secrétaire général soit invité à présenter au Conseil une étude de caractère critique. Les données fournies à la page 14 de l'annexe I font apparaître une situation quelque peu paradoxale, les investissements prévus pour les régions insuffisamment développées s'élevant à 54.900 millions de dollars au total, alors que les investissements prévus pour les pays développés de l'Europe centrale et occidentale et de l'Océanie atteignent 105.700 millions de dollars. L'on évalue à 6.600 millions de dollars les investissements étrangers pour les régions insuffisamment développées, contre 17.300 millions de dollars dans les régions développées. Ces chiffres approximatifs prouvent que l'écart considérable entre les régions insuffisamment développées et les régions dont l'économie est développée, en ce qui concerne la productivité, le revenu et le niveau de vie, augmentera plutôt qu'il ne diminuera. Cette situation n'est pas un facteur de stabilité pour l'économie mondiale, et il importe d'y porter remède au moyen d'une action internationale visant à accroître les investissements dans les pays insuffisamment développés.

A en juger par les plans nationaux d'investissement, il semble que les investissements de capitaux étrangers dans les régions développées soient près de trois fois plus importants que ceux prévus pour les régions insuffisamment développées, ce qu'on ne peut certes expliquer en arguant des ressources nationales en capital plus importantes dont disposeraient ces régions ou du fait que leurs besoins seraient moindres. En réalité leurs besoins en investissements de capitaux étrangers sont beaucoup plus grands. Ce qui explique en partie qu'au cours des prochaines années les pays développés deviendront les plus grands importateurs de capitaux étrangers, c'est que les pays insuffisamment développés ne possèdent pas les connaissances techniques qui permettent de dresser les plans d'un développement économique plus poussé. Il faudra que des mesures soient prises pour que leurs modestes plans d'investissements correspondent mieux à leurs très grands besoins. La plus grande partie des investissements réalisés à l'étranger par les Gouvernements des pays qui disposent d'un excédent de capitaux (ce mode de financement est plus stable et peut être utilisé de façon plus méthodique que les investissements privés) sert à financer l'économie de l'Europe occidentale, comme le montre la mise en œuvre du Plan Marshall. Le document E/1333, annexe I, chapitre II) signale que 36 % seulement des fonds publics internationaux d'après guerre sont allés aux pays insuffisamment mis en valeur, qui représentent 80 % de la population du globe, tandis que 64 % ont été attribués à des pays industrialisés.

Lorsque les pays insuffisamment développés établiront leurs plans d'investissements, ils devront évidemment compter sur l'apport moins constant et moins facile à prévoir des capitaux privés, et sur l'assistance financière limitée que leur fourniront certains Gouvernements et certaines organi-

distribution of international investment over a long period was extremely unbalanced. Foreign financial assistance to under-developed countries would have to be stimulated, and those countries, in turn, would have to be encouraged to plan for a higher rate of investment, in order to attract foreign capital. If Government loans and credits were forthcoming for under-developed countries, that might be an inducement to private investors ; many basic projects essential to the economic development of such areas would otherwise present little attraction for private capital. Government investment, however, as anticipated by the United States representative, would not form the major part of foreign financial assistance to under-developed countries ; efforts should therefore be concentrated on encouraging private investment. Private exports of capital from the United States alone could be envisaged at an annual rate of \$2,000 million, without raising the ratio of foreign investment to the national income above the level normally prevailing in the 'twenties.

Private investment could be stimulated by two methods. First, by reducing the factor of risk, through a system of guarantees against abnormal risks ; and secondly, by tax concessions in respect of capital investment abroad, designed to render foreign investment more attractive than domestic investment. Certain important lessons had been brought out in the Secretary-General's report, and the time had clearly come to formulate recommendations on the subject for the guidance of Governments. Section III, on methods of foreign financing, emphasized some important points : the essentially long-term nature of economic development ; the need for flexibility in loan contracts ; the instability of foreign exchange earnings in under-developed countries ; the essential link between technical assistance and financial assistance ; the need to minimize risks connected with foreign investment ; and the desirability of clarifying international investment policies and facilitating contacts between private investors in capital-exporting countries and firms or organizations in need of foreign capital in capital-importing countries. Though economic development was recognized to be a long-term undertaking, foreign loan agreements often failed to reflect that factor. The Council should therefore reaffirm the desirability of long-term loans for economic development, accompanied by special clauses allowing for amortization and lower interest payments during the initial stages.

Another important consideration to be taken into account in the formulation of an international investment policy was the need for flexibility of loan contracts, in view of the wide and erratic fluctuations in the foreign exchange earnings of

sations internationales. Tous les renseignements fournis par le rapport montrent que la répartition des investissements internationaux, pendant une période assez longue, est très mal équilibrée. Il faudra stimuler l'assistance financière aux pays insuffisamment développés et ceux-ci devront, à leur tour, augmenter le taux de leur propre investissement afin d'attirer les capitaux étrangers. Si des prêts et des crédits venaient à être fournis par les Gouvernements aux pays insuffisamment développés, cela pourrait être un encouragement pour les particuliers ; sans ces initiatives gouvernementales, beaucoup de projets essentiels au développement économique de ces régions ne présenteraient que peu d'attrait pour les capitaux privés. Cependant, comme l'a prévu le représentant des Etats-Unis, les investissements des Gouvernements ne constitueront pas la majeure partie de l'assistance financière accordée par les autres pays aux pays insuffisamment développés ; l'on doit donc s'efforcer, au premier chef, d'encourager les investissements privés. L'on peut prévoir que les Etats-Unis, à eux seuls, exporteront des capitaux privés à la cadence annuelle de deux milliards de dollars sans que la proportion de leurs investissements à l'étranger à leur revenu national augmente par rapport au taux normal des années 1920-1929.

Il existe deux moyens de stimuler les investissements privés. Le premier consiste à réduire l'élément de risque grâce à un système de garanties contre les risques inaccoutumés. Le second consiste à dégrever d'impôts les investissements de capitaux à l'étranger, ces dégrèvements ayant pour but de rendre les investissements à l'étranger plus attrayants que les investissements intérieurs. A cet égard, certaines leçons importantes se dégagent du rapport du Secrétaire général et le moment est manifestement venu de formuler à ce sujet des recommandations à l'usage des Gouvernements. La troisième partie du rapport, qui a trait aux méthodes de financement par l'étranger, met en relief certains faits importants : le caractère essentiel du développement économique qui est d'être une œuvre de longue haleine ; la nécessité de garder une certaine souplesse aux accords de prêts ; l'instabilité du niveau des rentrées de devises des pays insuffisamment développés ; le rapport étroit qui existe entre l'assistance technique et l'aide financière ; la nécessité de réduire au minimum les risques que courent les investissements à l'étranger ; l'intérêt qu'il y aurait à définir plus clairement les politiques adoptées en matière d'investissements internationaux et à faciliter les contacts entre les bailleurs de fonds privés des pays exportateurs de capitaux et les entreprises ou organisations désireuses de trouver des capitaux des pays importateurs de capitaux. Bien qu'il soit reconnu que le développement économique est une entreprise de longue haleine, les accords de prêts ne tiennent pas toujours compte de ce facteur. Le Conseil devra donc réaffirmer l'importance, pour le développement économique, de prêts à long terme consentis en vertu d'accords comprenant des clauses spéciales relatives à leur amortissement et au taux d'intérêt plus bas des premières années.

Une autre considération importante qui doit entrer en ligne de compte dans l'établissement de toute politique des investissements internationaux est la nécessité de garder une grande souplesse aux accords de prêts, en raison des fluctuations brus-

under-developed countries. That instability was partly due to the dependence of those countries on the prices of their raw material exports, which were subject to considerable fluctuation. The rigidity of loan agreements had in the past often led to defaulting in periods of low raw-material prices. That instability could be minimized by introducing waiver clauses in loan agreements, whereby the commitments of under-developed countries would be reduced or deferred if their foreign exchange earnings fell below a certain specified level, or if their terms of trade deteriorated. Such clauses were entirely consistent with the constitution of the International Bank, and their admissibility had been recognized at the discussions held at Bretton Woods, though since that date practically no use had been made of the device.

A further consequence of the instability of foreign-exchange earnings was the serious obstacle created for under-developed countries in the long-term planning of economic development, which was usually dependent on a steady rate of imports of capital goods. Consideration should therefore be given to the possibility of using the machinery of commodity arrangements, and of long-term contracts for purchase and sale of primary commodities, to reduce harmful fluctuations in exchange earnings to levels compatible with balanced developmental planning.

He stressed the necessity for linking the provision of technical assistance with the financing of economic development. His delegation had often emphasized the need for reducing the risks to which foreign capital was exposed, and the Council might consider recommendations to guarantee reasonable transferability of yields on private investment and to provide insurance against abnormal risks. The International Bank should continue its studies on the subject.

Capital exporting and importing countries should also clarify their foreign investment policies. In that connexion, the Indian representative's statement at the previous meeting, concerning the conditions on which his Government was prepared to welcome foreign capital, was of particular value.

Another obstacle to the expansion of private investment abroad had been pointed out by the Chilean representative — namely, that investors willing to make direct investments in foreign countries sometimes had no means of making contact with firms in the countries concerned. He welcomed the Chilean representative's valuable suggestion that the International Bank should consider the possibility of organizing some kind of international clearing-house for facilitating contact between interested parties in capital-exporting and capital-importing countries.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> See 307th meeting.

ques et considérables du niveau des rentrées de devises des pays insuffisamment développés. Cette instabilité s'explique en partie par le fait que ces pays dépendent des prix de leurs exportations de matières premières, lesquels sont soumis à des fluctuations considérables. Dans le passé, la rigidité des accords de prêt a souvent obligé les pays débiteurs à manquer à leurs engagements, lorsque les prix des matières premières étaient très bas. L'on pourra réduire cette instabilité au minimum en introduisant dans les accords de prêts des clauses relatives aux dérogations, aux termes desquelles les engagements pris par les pays insuffisamment développés pourront être amenuisés, ou leur exécution différée, si les rentrées de devises de ces pays tombent au-dessous d'un certain niveau spécifié, ou si leur taux d'échange s'aggrave. De telles clauses sont tout à fait compatibles avec les statuts de la Banque internationale, et elles ont été tenues pour recevables au cours des discussions de Bretton Woods, bien que depuis cette époque on n'y ait pratiquement pas eu recours.

L'instabilité du niveau des rentrées de devises a pour autre conséquence de gêner les pays insuffisamment développés dans l'établissement de leurs plans à long terme de développement économique. D'ordinaire, l'établissement de tels plans dépend de la stabilité du niveau des importations de biens de production. Il est donc nécessaire d'examiner s'il serait possible d'utiliser tout l'appareil des accords de produits et des contrats à long terme pour l'achat et la vente des produits de base, afin de réduire les fluctuations néfastes du niveau des rentrées de devises au minimum qui permettrait aux pays insuffisamment développés d'établir des plans rationnels de développement économique.

L'orateur souligne la nécessité de lier l'octroi de l'assistance technique au financement du développement économique. Sa délégation a souvent mis en relief la nécessité de diminuer les risques auxquels les capitaux étrangers sont exposés, et le Conseil verra peut-être s'il y a lieu de recommander aux Gouvernements de garantir des possibilités raisonnables de transfert pour les revenus des investissements privés et d'assurer les bailleurs de fonds contre les risques inusités. La Banque internationale devra poursuivre ses recherches sur cette question.

Les pays exportateurs et les pays importateurs de capitaux devront aussi préciser leur politique en matière d'investissements à l'étranger ou d'investissements étrangers. De ce point de vue, la déclaration qu'a faite le représentant de l'Inde à la séance précédente au sujet des conditions auxquelles son Gouvernement est disposé à accueillir des capitaux étrangers présente un intérêt particulier.

Le représentant du Chili a signalé un autre obstacle au développement des investissements privés à l'étranger : les bailleurs de fonds disposés à faire des placements directs à l'étranger n'ont pas toujours le moyen de prendre contact avec les entreprises des pays intéressés. Aussi l'orateur accueille-t-il avec plaisir la suggestion précieuse du représentant du Chili selon laquelle la Banque internationale devrait étudier la possibilité d'organiser une sorte de centre d'information international, afin de faciliter l'établissement de contacts entre parties intéressées dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs de capitaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir la 307<sup>e</sup> séance.



The first point to be stressed in section II of the Secretary-General's report, relating to domestic financing, was the cumulative and continuous nature of economic development. The under-developed countries would do well to follow the advice that part of the profits and other income earned in development operations, as well as royalties, should be earmarked for further development.

Another important factor — which had been recognized in the discussions of the United Nations Conference on Trade and Employment held in Havana — was the possibility of under-developed countries adopting a policy of selectivity in their imports, so as to establish proper priorities in the allocation of their often scanty foreign exchange earnings for the purchase of capital goods.

The report also stressed the sterilization of funds that could otherwise be utilized for development, by domestic hoarding, domestic circulation of foreign currency, excessive currency backing, etc., in the under-developed countries. Considerable attention should be given to the maximum utilization of capital for purposes of economic development. The importance, for under-developed countries, of organizing investment markets and of channelling the flow of savings into productive investment was a broader problem, which would be more fully studied by the Economic and Employment Commission.

Another important factor in decreasing the financial limitations resulting from the scarcity of domestic savings in under-developed countries was the possibility of adding to their foreign exchange earnings by diversification of exports, by the export of materials in processed rather than in raw form, or by the assumption of services (such as insurance, etc.) in connexion with foreign trade, which were at present performed by the industrialized countries. The latter should avoid the short-sighted policy they had often adopted in the past, of discouraging the import of materials in processed rather than in raw form, and of maintaining semi-monopolies of services which could well be performed by the under-developed countries themselves.

Finally, attention should be drawn to the handicap imposed on under-developed countries by their inability to dispose freely of their foreign exchange assets (often held in blocked currencies) for the purchase of development goods. The industrialized countries should view sympathetically the natural urge of under-developed countries to utilize all their foreign exchange earnings as soon as possible for imports of development goods.

Those salient features of the finance problem, brought out in the Secretary-General's report, showed the need for concrete and immediate action. The sad truth was that, lacking sufficient domestic savings and receiving but scant financial assistance from abroad, the current investment plans of the vast majority of under-developed countries were, as stated in the report submitted by the Food and

Le premier point à souligner dans la deuxième partie du rapport du Secrétaire général, qui a trait aux méthodes de financement interne, c'est le caractère cumulatif et continu du développement économique. Les pays insuffisamment développés feront bien, comme on leur en donne le conseil, de réinvestir dans leur développement économique futur une partie des bénéfices et des autres revenus des activités créées par des programmes de développement économique, ainsi que des redevances foncières et autres payées à l'Etat par les entreprises.

Un autre facteur important qui est apparu lors des discussions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi qui a eu lieu à La Havane, c'est la possibilité pour les pays insuffisamment développés de choisir délibérément les produits qu'ils importent et d'établir un ordre de priorité judicieux pour l'utilisation de leurs rentrées souvent maigres de devises, réservées pour l'achat de biens de production.

Le rapport insiste aussi sur le fait que des fonds qui autrement pourraient être utilisés en vue du développement économique sont stérilisés dans les pays insuffisamment développés par suite de la thésaurisation, de la circulation intérieure de devises étrangères, d'une garantie-or exagérée de la monnaie, etc. Il faudrait tout mettre en œuvre pour utiliser au maximum les capitaux au service du développement économique. L'importance que présentent pour les pays insuffisamment développés l'organisation du marché des investissements et l'orientation de l'épargne vers des investissements productifs est un problème plus vaste que la Commission des questions économiques et de l'emploi étudiera plus à fond.

Il existe un autre moyen efficace de briser les limites financières imposées aux pays insuffisamment développés par la pauvreté de leur épargne: en effet, ils peuvent accroître leurs rentrées de devises en diversifiant leurs exportations, en exportant des matières premières déjà transformées plutôt qu'à l'état brut, ou bien en se chargeant de services (tels que les assurances, etc.) se rapportant au commerce extérieur, qui sont actuellement assurés par les pays industrialisés. Ces derniers devront éviter la politique à courte vue, qu'ils ont souvent adoptée dans le passé, et qui consiste à décourager l'importation de matières premières déjà transformées et à garder le semi-monopole de services qui pourraient être assurés par les pays insuffisamment développés eux-mêmes.

Enfin, il convient d'attirer l'attention sur le facteur adverse que constitue pour les pays insuffisamment développés l'impossibilité où ils se trouvent de disposer librement de leurs avoirs en devises étrangères (souvent constitués par des devises bloquées) pour l'achat de biens devant servir au développement économique. Les pays industrialisés devront considérer avec sympathie le désir qu'ont naturellement les pays insuffisamment développés d'utiliser aussitôt que possible leurs rentrées de devises pour importer des marchandises qui aident au développement économique.

Tels sont les traits saillants du problème du financement, selon le rapport du Secrétaire général; une action positive et immédiate s'impose. La triste vérité c'est que la très grande majorité des pays insuffisamment développés ne disposant pas d'une épargne intérieure suffisante et ne recevant de l'étranger que peu d'aide financière, leurs plans actuels d'investissement, comme l'indique le rap-

Agriculture Organization,<sup>1</sup> insufficient to give them the necessary "speed of release" to pull them out of the vicious circle of misery, squalor and disease.

The Council was faced with an opportunity, a challenge and a threat. Those who had tasted or seen, even from a distance, the fruits of material and spiritual progress could not for long be held back from them without sorrow and anger that might darken the days of all men, rich or poor.

Mr. KATZ-SUCHY (Poland) thought it a favourable sign that, of all the items on the Council's agenda, the problem of economic development of under-developed countries had attracted most attention. What could be more desirable than that the nations of the world should be able to consider the urgent question of how to increase industrial and agricultural production in under-developed territories and thus raise the living standards of the population of a considerable part of the world?

By the Charter of the United Nations, Member States had pledged themselves to co-operate "in solving international problems of an economic, social, cultural or humanitarian character"; to promote "higher standards of living, full employment and conditions of economic and social progress and development" and to promote "solutions of international, economic, social, health and related problems; and international, cultural and educational co-operation." The progress of under-developed areas towards economic and political independence and higher standards of living was one of the problems concerned, and it was the duty of all the nations which had signed the Charter to help to solve it. Initial practical steps had been recommended in General Assembly resolution 198 (III) on economic development as well as in resolution 200 (III) on technical assistance.

The origin of the current debate was therefore to be found in the principles laid down in the Charter and in the specific recommendations of the General Assembly. The discussions held during the eighth session<sup>2</sup> had helped to clarify certain views, and had led to the production of the many reports before the Council.

Any serious approach to the problem of the economic development of under-developed countries should be by way of analysis of the reasons why so many countries, in many parts of the world, remained backward and suffered from low standards of living, despite the fact that they grew rich crops and drew from the earth vast quantities of oil and metalliferous minerals. Those reasons were to be found not in the internal structure of the countries concerned, but in the fact that they had been subjected for long periods to colonial exploitation and had been used both as a source of agricultural products, raw materials and cheap labour, and as an outlet

port présenté par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture<sup>1</sup>, ne peuvent leur donner « la vitesse initiale » nécessaire pour les arracher au cercle vicieux de la misère, de la saleté et de la maladie.

Le Conseil se trouve en face d'une occasion, d'un défi et d'une menace. On ne peut priver des fruits du progrès matériel et spirituel des gens qui y ont goûté ou qui les ont vus, même de loin, sans provoquer une douleur et une colère qui pourraient bien assombrir la vie de tous les hommes, riches ou pauvres.

M. KATZ-SUCHY (Pologne) trouve encourageant que, parmi toutes les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil, celle du développement économique des pays insuffisamment développés ait soulevé le plus d'intérêt. Il est bon que les nations du monde soient en mesure d'examiner le problème urgent des moyens à employer pour accroître la production industrielle et agricole dans les territoires insuffisamment développés et élever par là-même le niveau de vie de la population d'une grande partie du monde.

En souscrivant à la Charte des Nations Unies, les Etats Membres se sont engagés à coopérer pour résoudre « les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire » et pour favoriser « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social » et « la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes ; et la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation ». Le progrès des régions insuffisamment développées vers l'indépendance économique et politique et un niveau de vie plus élevé est l'un de ces problèmes, et il est du devoir de toutes les nations qui ont signé la Charte d'aider à le résoudre. Par la résolution 198 (III) relative au développement économique et par la résolution 200 (III) relative à l'assistance technique, l'Assemblée générale a déjà recommandé que des premières mesures pratiques soient prises à cet effet.

Aussi est-ce dans les principes posés par la Charte et dans les recommandations précises de l'Assemblée générale que l'on doit chercher l'origine du présent débat. Les discussions qui ont eu lieu lors de la huitième session du Conseil<sup>2</sup> ont contribué à préciser certaines notions et ont conduit à l'élaboration des nombreux rapports dont le Conseil est saisi.

C'est en analysant les raisons pour lesquelles tant de pays dans beaucoup de parties du monde restent arriérés et souffrent de niveaux de vie insuffisants malgré leurs récoltes abondantes et leurs ressources considérables en pétrole et en minerais, que l'on peut aborder utilement le problème du développement économique des pays insuffisamment développés. Ce n'est pas dans la structure interne des pays en question que l'on en trouvera les raisons, mais dans le fait qu'ils ont été longtemps soumis à l'exploitation coloniale et qu'ils ont longtemps servi à la fois de source de produits agricoles, de matières premières, et de main-

<sup>1</sup> See document E/1333/app.I.

<sup>2</sup> See *Official Records of the Economic and Social Council*, fourth year, eighth session, 251st-253rd, 255th, 257th and 259th-262nd meetings.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe I.

<sup>2</sup> Voir *Comptes rendus officiels du Conseil économique et social*, quatrième année, huitième session, 251<sup>e</sup> à 253<sup>e</sup> séances, 255<sup>e</sup>, 257<sup>e</sup> et 259<sup>e</sup> à 262<sup>e</sup> séances.

for dumping foreign industrial products. The experience of the past century had shown that, wherever foreign capital had gained unlimited control over the economy of an under-developed country, the natural and human resources of that country had been exploited to benefit foreign monopolies, entirely to the detriment of national interests.

The most under-developed countries were those where the influence of foreign capital and of colonial exploitation had been greatest. That was shown in the recently published Economic Surveys of Latin America and of Asia and the Far East. The countries of those regions had experienced declines, both in their trade balances and in their living standards, as a result of foreign economic exploitation.

In recent years the people of backward areas had become increasingly aware of the disparity between their conditions of life and those of their brothers in more advanced countries, and recent economic developments made it increasingly clear that that disparity was one of the main sources of existing world difficulties. The development of retarded areas was necessary, therefore, not only for the immediate advantage of those areas, but for the advantage of world economy.

The development of backward countries should be based on proper means of production and supplies, and on the rejection of all elements likely to maintain the existing unsatisfactory situation. The aim should be to increase as quickly as possible the ratio of means of production to labour, so as to increase both national income and productivity. The rate of economic development should be fast enough substantially to exceed the growth of population.

National programmes, which should be long-term programmes aimed at raising the living standards of the population, should be prepared centrally by Governments. Economic development could take place only within the framework of a general economic plan covering all branches of economy and based on a continuous process that created conditions for further favourable development.

The full utilization of all the potentialities of the under-developed countries, complete development of industry and basic investments in transport and power, formed the very foundations of economic development. He wished to stress that by development he meant industrial development. Hitherto, the production of under-developed countries had inclined either towards agriculture or towards industry, depending on the market needs of the industrialized countries. It had therefore been lop-sided. Consequently, it should be realized, in any genuine approach to the problem, that industrialization was the basic requirement of backward countries and should be planned by the countries themselves on the basis of their needs, with a view to raising their living standards. The development of internal resources should, moreover, be promoted with complete disregard for political, military or economic considerations on the part of the countries providing assistance. Such development had been envisaged by the

d'œuvre à bon marché, et de débouché pour les produits industriels étrangers. L'expérience du siècle dernier a montré que lorsque les capitaux étrangers ont réussi à exercer un contrôle sans limites sur l'économie d'un pays insuffisamment développé, les ressources naturelles et humaines de ce pays ont été exploitées exclusivement au profit des monopoles étrangers, au grand détriment des intérêts nationaux.

Les pays les moins développés sont ceux où l'influence des capitaux étrangers et de l'exploitation coloniale s'est fait le plus sentir. Ce fait a été démontré dans les études économiques récemment publiées pour l'Amérique latine et pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La balance commerciale et le niveau de vie des pays de ces régions ont décliné par suite de l'exploitation de leur économie par l'étranger.

Au cours de ces dernières années, les peuples des régions arriérées se sont rendu de mieux en mieux compte de la disparité qui existait entre leurs conditions de vie et celles de leurs frères des pays plus évolués, et l'évolution récente de la situation économique a prouvé de plus en plus clairement que cette disparité constitue l'une des principales causes des difficultés dont souffre actuellement le monde. Le développement des pays arriérés est donc indispensable, non seulement dans l'intérêt de ces pays eux-mêmes mais dans l'intérêt de l'économie mondiale.

Le développement des pays peu évolués ne pourra se faire qu'avec les moyens de production et l'aide appropriés, après élimination de tous les éléments susceptibles de prolonger la fâcheuse situation actuelle. Il doit tendre à élever aussi rapidement que possible le rapport existant entre les moyens de production et la main-d'œuvre, de manière à augmenter à la fois le revenu national et la productivité. Il faut que la cadence du développement économique soit assez rapide pour dépasser sensiblement celle de l'accroissement de la population.

Les programmes nationaux, qui doivent être des programmes à long terme visant au relèvement des niveaux de vie de la population, doivent être préparés à l'échelon gouvernemental. Le développement économique ne peut avoir lieu que dans le cadre d'un plan économique général comprenant toutes les branches de l'économie et basé sur une évolution continue déterminant des conditions favorables à un développement ultérieur.

La pleine utilisation de toutes les possibilités offertes par les pays insuffisamment développés, ainsi que le développement au maximum de l'industrie et des investissements essentiels dans le domaine des transports et de la production d'énergie, constituent les fondations mêmes du développement économique. Le représentant de la Pologne tient à souligner que, par développement, il entend le développement de l'industrie. Jusqu'ici la production des pays insuffisamment développés s'est spécialisée soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie, suivant les besoins du marché des pays industrialisés. Elle a donc été déséquilibrée. En conséquence, pour bien étudier ce problème, on ne doit pas perdre de vue que l'industrialisation constitue un besoin essentiel pour les pays retardés et qu'elle doit être organisée par les pays eux-mêmes en fonction de leurs besoins, le but étant le relèvement de leur niveau de vie. De plus, la mise en valeur des ressources nationales doit être favorisée sans considération politique,

Council when it had requested the Secretary-General<sup>1</sup> to prepare, in co-operation with the specialized agencies, a report on the methods of rendering technical assistance for economic development and of financing such assistance.

The reports and studies so far undertaken failed, however, to distinguish between the development problems of planned economies and those of under-developed capitalist or semi-capitalist countries which were tied to the economy of a dominating Power. They failed to draw conclusions from the experience of the countries of Eastern Europe and, particularly, from that of the Soviet Union. The history of the latter afforded a unique example of the transformation, at an unprecedented rate, of a country with many backward areas into a modern industrial State operating under the guidance of an overall national economic plan. The abolishment of capitalism in Eastern Europe had brought in its train a wave of industrialization, with a corresponding rise in general living standards. Socialism was more than the abolition of private ownership of the means of production and the replacement of economic anarchy by a planned system. Those were merely the means to the end of improving the material and cultural life of the people. That could only be done by an economy which combined technically advanced agricultural methods with extensive industrialization.

The example of Poland, which was following the paramount principle of making complete use of existing resources after a long period of economic under-development, was typical of the rapid advance taking place in Eastern Europe. The economic plan already introduced would transform Poland from a predominantly agrarian country with a low standard of living into an industrial country with increased agricultural productivity and a higher standard of living. The first and most important target of the plan was the increase of internal consumption. That target could be illustrated by the following figures: the consumption per head of meat was scheduled to rise from approximately 24 kg. in 1949 to 35 kg. in 1955; that of sugar from 16.6 kg. to 23.5 kg.; and that of cotton fabrics from 12.3 to 17.8 metres. The experience of the countries with planned economies showed that in the field of development their economic machinery was the best.

Development should be planned to fit the economy and social requirements of each particular country. Economic plans should aim chiefly at regulation of the relative proportions in which goods were produced, and of the distribution of economic resources between the various branches of production. In every country development should be achieved mainly through the efforts of the local population and by the use of domestic resources, and should be followed by appropriate changes in economic and social structure. Reforms were of paramount importance, especially agrarian

<sup>1</sup> See *Economic and Social Council Resolutions*, eighth session, resolution 180 (VIII).

militaire ou économique de la part des pays qui apportent leur assistance. C'est ce développement que le Conseil a envisagé lorsqu'il a invité le Secrétaire général à préparer<sup>1</sup>, en coopération avec les institutions spécialisées, un rapport sur les méthodes propres à assurer l'assistance technique en vue du développement économique et sur les moyens permettant d'en assurer le financement.

Toutefois, les rapports établis et les études entreprises jusqu'ici n'ont pas fait de distinction entre les problèmes posés par le développement dans les pays à économie planifiée et ceux qui se posent dans les pays insuffisamment développés à caractère capitaliste ou semi-capitaliste liés à l'économie d'une Puissance qui les domine. Ces rapports et ces études n'ont pas tiré la conclusion de l'expérience des pays de l'Europe orientale et notamment de l'Union soviétique. L'histoire de l'Union soviétique offre un exemple unique en son genre de transformation, à une cadence jamais égalée, d'un pays dont beaucoup de régions étaient restées arriérées en un Etat industriel moderne dont l'économie travaille conformément à un plan national d'ensemble. La suppression du capitalisme en Europe orientale a entraîné à sa suite une vague d'industrialisation avec une élévation correspondante des niveaux de vie. Le socialisme est quelque chose de plus que l'abolition de la propriété privée des moyens de production et le remplacement de l'anarchie économique par un système d'économie planifiée. Ce sont là simplement les moyens, la fin à atteindre étant l'amélioration de la vie matérielle et culturelle du peuple. Ce résultat ne peut être obtenu que grâce à une économie qui allie à des méthodes techniques modernes d'exploitation agricole, une industrialisation très poussée.

L'exemple typique de la Pologne qui, après une longue période de développement économique insuffisant, applique maintenant le principe essentiel de la pleine utilisation des ressources existantes, témoigne du développement rapide de l'Europe orientale. Le plan économique déjà appliqué en Pologne transformera ce pays essentiellement agricole, dont le niveau de vie est insuffisant, en un pays industriel dont la productivité agricole est accrue et le niveau de vie plus élevé. Le plan économique a comme premier et comme plus important objectif l'accroissement de la consommation nationale. Les chiffres suivants illustrent l'ampleur de cet objectif: la consommation de viande par tête doit passer d'environ 24 kg. en 1949 à 35 kg. en 1955; celle du sucre de 16,6 kg. à 23,5 kg.; celle des tissus de coton de 12,3 à 17,8 mètres. L'expérience des pays à économie planifiée montre que dans le domaine du développement économique, leur mécanisme économique est le meilleur.

Le développement doit être prévu de manière à répondre aux besoins sociaux et économiques de chaque pays. Les plans économiques doivent viser surtout à réglementer le volume de la production des différentes marchandises et la répartition des ressources économiques entre les diverses branches de la production. Dans chaque pays, le développement doit être assuré principalement grâce aux efforts de la population locale et à l'utilisation des ressources nationales. Il doit être suivi par des modifications appropriées dans la structure économique et sociale du pays. Les réformes sont d'une

<sup>1</sup> Voir *Résolutions du Conseil économique et social*, huitième session, résolution 180 (VIII).

and social reforms. Although external assistance might be important, the major initiative and most of the capital and labour required should come from domestic sources.

The report of the Secretary-General (E/1333) concerning the methods of financing economic development, noted, *inter alia*, that "it is not without significance . . . that the reports transmitted are preoccupied largely with the rôle of private direct investments . . .". Out of the eight appendices to the report, only two had been prepared by specialized agencies under the direct control of the United Nations. One had been prepared by the Food and Agriculture Organization, four by the International Bank for Reconstruction and Development and the International Monetary Fund, and one by the International Chamber of Commerce. Those facts showed clearly why the reports were concerned more with private investment than with genuine development.

The extracts from the report of the Sub-Commission on Economic Development (appendix IV) contained principles that could be of considerable assistance to the United Nations in deciding on a positive course of action. The Sub-Commission based its views on two principles: "primary reliance on the national resources of the underdeveloped countries themselves", and "international co-operation in the spirit of the United Nations Charter".<sup>1</sup> It further noted that "... industrialization forms the decisive phase of economic development. It must be emphasized that this process of industrialization means the development of national industries and, within the framework of available resources and markets, must necessarily include the development of heavy industries — metallurgy, machine-tools, chemicals, the construction of power plants, etc."<sup>2</sup>

Naturally, such remarks were not to the liking of the Bank, or to that of the United States Government, both of which were doing everything in their power to hamper the development of national heavy industry, for example in Latin America. That policy was reflected in the report of the joint Brazilian-United States Technical Commission, which recommended that Brazil should concentrate on improving agricultural production, transport and warehousing facilities, and did not fail to mention the old problem of a Brazilian guarantee of United States investments.

It was stated in paragraph 6 that "the Sub-Commission has emphasized so much the rôle of domestic finance in economic development because it believes that that is the prerequisite for enabling countries to implement the social, political and economic policies which they consider most suitable for the improvement of their standards of living". Most of the appended reports took the general view that that was impossible. Thus, the Food and Agriculture Organization's report emphasized that savings constituted only a very small

importance essentielle, particulièrement les réformes agraires et sociales. Bien que l'on ne puisse nier l'importance de l'aide étrangère, l'initiative principale et la plus grande partie des capitaux et de la main-d'œuvre nécessaires doivent provenir des ressources nationales.

Le rapport du Secrétaire général (E/1333), relatif aux méthodes permettant de financer le développement économique des pays insuffisamment développés, mentionne, entre autres, qu'« il n'est pas sans intérêt de remarquer . . . que les rapports ci-annexés se préoccupent beaucoup du rôle joué par la participation financière privée ». Sur les huit études qui figurent en annexes au rapport, deux seulement ont été préparées par des institutions spécialisées sous le contrôle direct de l'Organisation des Nations Unies. Une a été préparée par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, quatre par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et le Fonds monétaire international, et une par la Chambre de commerce internationale. Ces faits montrent clairement pourquoi les rapports se préoccupent surtout de la participation financière privée plutôt que du développement économique lui-même.

Les extraits du rapport de la Sous-Commission pour le développement économique (annexe IV) rappellent des principes qui peuvent aider grandement les Nations Unies à adopter un plan d'action positif. La Sous-Commission a basé son opinion sur deux principes: « faire appel au premier chef aux ressources nationales des pays insuffisamment développés eux-mêmes »; « avoir recours à la coopération internationale dans l'esprit de la Charte des Nations Unies »<sup>1</sup>. Le rapport de la Sous-Commission note, par ailleurs, que « ... l'industrialisation est la phase décisive du développement économique. Il faut souligner que ce processus d'industrialisation implique le développement de l'industrie nationale, et, selon le volume des ressources disponibles et les possibilités d'écoulement sur le marché, comprend nécessairement le développement des industries lourdes: métallurgie, machines-outils, industries chimiques, installation de centrales électriques, etc. »<sup>2</sup>.

Ces observations n'ont pas été naturellement du goût de la Banque, ni de celui du Gouvernement des Etats-Unis, qui font tout leur possible pour entraver le développement de l'industrie lourde nationale, en Amérique latine, par exemple. Cette politique apparaît dans le rapport de la Commission technique mixte du Brésil et des Etats-Unis, qui a recommandé que le Brésil s'efforce surtout d'améliorer la production agricole, les transports et les facilités d'entreposage, et qui n'a pas manqué de mentionner le vieux problème de la garantie par le Brésil des investissements des Etats-Unis.

Plus loin, au paragraphe 6, on lit que si la Sous-Commission insiste tant sur l'utilisation des ressources financières nationales pour le développement économique, c'est parce qu'elle est persuadée que c'est la condition essentielle à remplir pour que les pays puissent mettre en œuvre les doctrines sociales, politiques et économiques, qui, à leurs yeux, sont le plus indiquées pour assurer le relèvement de niveaux de vie. Or, la plupart des rapports annexés semblent conclure à l'impossibilité de mobiliser toutes les ressources nationales.

<sup>1</sup> See document E/1333, appendix IV, paragraph 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 4.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe IV, paragraphe 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 4.



percentage of national income in most underdeveloped countries, and that what savirgs there were were not canalized into channels of development, but frittered away in luxury expenditure and in investments contrary to national interests. It referred to savings of 2 to 3 % of national income in India, and of 5 to 8 % of national income in Chile, as compared to 10 to 15 % in highly developed countries such as the United Kingdom, Canada and the United States.<sup>1</sup> However, the same Organization admitted that, in the socialist countries, the situation was quite different, and recorded net savings of 17 % of national income in Poland and Hungary, and of 27 % in the Soviet Union.<sup>2</sup> Those latter figures were not only higher than in the most advanced capitalist countries, but were constant, whereas in such countries as the United Kingdom and the United States, net capital investments depended on economic fluctuations and crises.

The Food and Agriculture Organization seemed somewhat troubled by such developments and viewed the low living standards existing in underdeveloped countries as a virtually insuperable obstacle, which diverted resources to the production of consumer goods rather than to that of capital goods.

Finally, the report submitted by that Organization added: "At the same time some countries, operating under a largely socialized economic system, are developing rapidly on the basis of internal savings by using strong controls to hold standards of living down to Spartan levels."<sup>3</sup>

In the rest of the world, there was a fundamental misunderstanding of the situation in the socialist countries, where rapid industrialization was accompanied by rapid rises in living standards. Resources for investments were not accumulated at the people's expense, but from the profits formerly enjoyed by the exploiting classes and squandered on luxury consumption. It was precisely in the under-developed countries that the contrast between extreme wealth and extreme poverty was most marked. By mobilizing excessive accumulations of wealth in those countries, a good start towards development could be made in the interests of the entire population. Furthermore, the report of the Sub-Commission on Economic Development stated that "It was pointed out to the Sub-Commission that in a socialist economy, means of production do not belong to separate entrepreneurs, but to the people. Economic development is directed in accordance with the national economic plan, basic resources for financing are concentrated at the disposal of the Government, and the whole problem of mobilization and financing of economic development assumes a quite different character from that in capitalist economies."<sup>4</sup>

<sup>1</sup> See document E/1333, appendix I, page 33.

<sup>2</sup> *Ibid.*, appendix I, page 34, footnote 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, appendix I, page 34.

<sup>4</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 20, footnote 1.

C'est ainsi que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture souligne dans son rapport que l'épargne ne représente qu'un très faible pourcentage du revenu national dans la plupart des pays insuffisamment développés, et que le faible volume de l'épargne de ces pays n'est pas consacré à des investissements destinés à favoriser le développement économique, mais gaspillé dans des dépenses inutiles et dans des investissements contraires aux intérêts nationaux. Le rapport de cette Organisation indique que l'épargne représente de 2 à 3 % du revenu national dans l'Inde, et de 5 à 8 % du revenu national au Chili, contre 10 à 15 % dans les pays très développés, tels que le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis<sup>1</sup>. Toutefois, la même Organisation reconnaît que, dans les pays socialistes, la situation est toute différente, et elle cite, pour l'épargne, les chiffres de 17 % du revenu national en Pologne et en Hongrie et de 27 % dans l'Union soviétique<sup>2</sup>. Ces derniers chiffres ne sont pas seulement supérieurs à ceux des pays les plus développés, mais ils sont constants, alors que, dans des pays comme le Royaume-Uni et les États-Unis, le volume net des investissements de capitaux dépend des fluctuations et des crises économiques.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture paraît quelque peu émue par ces faits, et estime que les niveaux de vie inférieurs dont souffrent les pays insuffisamment développés sont des obstacles presque insurmontables qui détournent les revenus vers la production des biens de consommation plutôt que vers la production des biens d'équipement.

Enfin, le rapport présenté par cette Organisation ajoute: « En même temps, certains pays où le système économique a été en grande partie socialisé se développent rapidement en utilisant l'épargne nationale: c'est qu'ils ont pris de sévères mesures de contrôle qui maintiennent les conditions de vie à un niveau de stricte subsistance. »<sup>3</sup>

Le reste du monde méconnaît la situation des pays socialistes, où une industrialisation rapide a été accompagnée par un relèvement rapide des niveaux de vie. Les ressources affectées aux investissements ne sont pas acquises aux dépens du peuple, mais proviennent des bénéfices réalisés autrefois par les classes exploitantes, et gaspillés en dépenses de luxe. C'est précisément dans les pays insuffisamment développés que le contraste est le plus frappant entre la richesse et l'extrême pauvreté. En mobilisant l'excès de richesse accumulée dans ces pays, on ferait un grand pas vers le développement économique, dans l'intérêt de la population tout entière. Par ailleurs, le rapport de la Sous-Commission du développement économique indique que « l'on a fait observer à la Sous-Commission que, dans une économie socialiste, les moyens de production n'appartiennent pas à des entrepreneurs indépendants, mais au peuple. Le développement économique y est dirigé conformément au plan économique national; les ressources financières essentielles y sont concentrées entre les mains du Gouvernement, et l'ensemble du problème de la mobilisation des ressources financières et du financement du développement économique n'a pas du tout le même caractère que dans les économies capitalistes »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe I, page 48.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe I, page 50, note 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, annexe I, page 50.

<sup>4</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 20, note 1.

In discussing foreign and domestic finance, the Sub-Commission stated: "The rôle of foreign finance in economic development can therefore only be of a subordinate character; at the same time, the Sub-Commission recognizes that there is an important place for foreign capital in the financing of economic development, particularly in enabling under-developed countries to get foreign equipment and technique, and in accelerating the pace of their development. The Sub-Commission would emphasize, however, that the introduction of foreign capital should not be inconsistent with the basic objectives of economic development and it should not, therefore, be made in a manner or on conditions which are detrimental to the national interest and sovereignty of the under-developed countries, nor should it be linked with any political or economic privileges for the capital-exporting countries, the establishment of military bases, etc."<sup>1</sup>

It was to be hoped that the Economic and Social Council would observe the above sound principles advanced by one of its own subordinate bodies.

The Sub-Commission's report devoted several paragraphs to the question of private foreign investments and had attempted to work out a "compromise" between the desire of the foreign capitalists for various guarantees and the need of the under-developed countries for development and independence. It concluded its observations on that subject with the pious hope that private foreign investors "will see the necessity for undertaking investments in the under-developed countries as an obligation imposed on them in the interests of world economic development, of the promotion of world peace, and of the achievement of the objectives of the United Nations."<sup>2</sup>

The futility of compromise on that issue was shown by the complete rejection of the proposals by the United States representative on the Sub-Commission, and his brazen advocacy of "the right of a great capital-exporting nation, always adhering to the principles of the United Nations Charter, to parallel in its external activities the pattern of its internal economy."<sup>3</sup> That meant the right of United States monopolies to impose their own rules and regulations and mode of life on foreign countries.

The Sub-Commission's report sharply criticized the foreign lending policy of the United States Government in the following words: "The outstanding feature of inter-governmental financing has been its preoccupation with political and military, rather than economic, factors. At present, all other sources of foreign finance are practically eclipsed by inter-governmental financing, more especially the loans and grants of one Government. These continue on a scale exceeding all peacetime precedents. The under-developed countries as a whole have shared only to a very limited extent in

Parlant des capitaux étrangers et des capitaux nationaux, la Sous-Commission déclare que le rôle de l'assistance financière de l'étranger dans le développement économique ne peut avoir qu'un caractère accessoire. Cependant, la Sous-Commission reconnaît qu'il y a une place importante pour l'assistance financière de l'étranger dans le financement du développement économique, notamment pour permettre aux pays insuffisamment développés de se procurer du matériel à l'extérieur, de s'assurer le concours de techniciens étrangers ainsi que pour accélérer la cadence de leur développement. Toutefois, la Sous-Commission tient à souligner que l'apport de capitaux étrangers ne doit pas être incompatible avec les objectifs fondamentaux du développement économique; il ne doit par conséquent pas être subordonné à des conditions qui risquent de porter atteinte aux intérêts nationaux et à la souveraineté des pays insuffisamment développés, non plus qu'à l'octroi de privilèges politiques ou économiques aux pays exportateurs de capitaux — établissement de bases militaires, etc.<sup>1</sup>

Il faut espérer que le Conseil économique et social s'inspirera de ces sages principes énoncés par son organisme subsidiaire.

Le rapport de la Sous-Commission consacre plusieurs alinéas à la question des investissements privés étrangers et essaie d'établir un « compromis » entre le désir des capitalistes étrangers d'obtenir des garanties et les besoins de développement économique et d'indépendance des pays insuffisamment développés. Les observations sur ce sujet se terminent par le pieux espoir que les ressortissants des pays exportateurs de capitaux qui placent des fonds à l'étranger « considéreront la nécessité de procéder à des investissements dans les pays insuffisamment développés comme une obligation à laquelle ils souscrivent dans l'intérêt du développement de l'économie mondiale, de l'instauration de la paix dans le monde et de la réalisation des objectifs des Nations Unies ».<sup>2</sup>

La futilité d'un compromis de ce genre apparaît dans le rejet de cette proposition par le représentant des États-Unis à la Sous-Commission et par sa plaidoirie cynique en faveur du « droit d'une grande nation exportatrice de capitaux de régler ses activités à l'étranger sur les normes qui régissent son économie nationale, à condition qu'elle respecte les principes de la Charte des Nations Unies ».<sup>3</sup> Cela signifie, en fait, le droit pour les monopoles américains d'imposer leurs règles, leurs méthodes et leur mode de vie aux pays étrangers.

Le rapport de la Sous-Commission critique sévèrement la politique du Gouvernement des États-Unis en ce qui concerne les prêts à l'étranger: « L'aspect le plus caractéristique des prêts inter-gouvernementaux réside dans le fait qu'ils se sont inspirés plutôt de considérations politiques et militaires que de considérations économiques. À l'heure actuelle, le financement à l'aide de prêts de Gouvernement à Gouvernement, et en particulier les prêts et les subsides qu'accorde un seul Gouvernement, ont pratiquement relégué au second plan toutes les autres sources de financement

<sup>1</sup> See document E/1333, appendix IV, paragraph 6.

<sup>2</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 35.

<sup>3</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 28, footnote 1.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe IV, paragraphe 6.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 35.

<sup>3</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 28, note 1.

these credits, and that in general not for purposes of economic development.”<sup>1</sup>

The report also urged that the use of foreign finance should be governed by the following principles :

“(1) It should contribute to the national development in the direction of independence in the spirit of the Charter of the United Nations ;

“(2) It should contribute to the development of the internal resources of these countries and territories, especially to the development of national industry and agriculture ;

“(3) It should not be made in a manner or on conditions which are detrimental to the national interests and sovereignty of the under-developed countries, nor should it be linked with any political or economic privileges for the capital-exporting countries, the establishment of military bases, etc.”<sup>2</sup>

The specialized agencies made quite a different approach to the problem of financing economic development. The International Bank for Reconstruction and Development admitted that : “In the past, the major volume of private international investments has either been made in the more developed countries or in the raw material or foodstuff export industries of the under-developed areas. A certain amount has also gone into public utilities and railroads. Only a minor part has been invested in production for the domestic market of the under-developed countries. That is an important consideration, because it draws attention to the fact, often insufficiently emphasized at the present day, that private investments are attracted by markets, and that market demand does not lead necessarily to a balanced all-round development.”<sup>3</sup>

Generally speaking, the Bank considered that not much could be done with local capital, because there was no way of stimulating savings ; it also explained that its experience had shown a “dearth of soundly conceived development projects ready for financing.” According to the Bank, the very fact of under-development connoted “an insufficiency of the talents necessary to translate development concepts into practical propositions ready for execution.” In addition, the necessary political and social foundations for development could be built up only gradually. In its opinion, low productivity and living standards were as much the products of poor Government, unsound finance, bad health and lack of education, as of inadequate resources or the lack of productive activities ; and if disastrous disillusionment was to be avoided, it must be emphasized that, irrespective of the

au moyen de capitaux étrangers. Les prêts et les subsides en question se poursuivent dans des proportions qui dépassent tous les précédents du temps de paix. Dans l'ensemble, les pays insuffisamment développés n'ont reçu qu'une part très limitée de ces crédits et, en général, il s'agissait de crédits destinés à des fins autres que celles du développement économique.»<sup>1</sup>

Le rapport poursuit en insistant pour que l'emploi de capitaux étrangers soit régi par les principes suivants :

« 1<sup>o</sup> Ils devraient contribuer au développement national en aidant l'évolution des pays vers l'indépendance, conformément à l'esprit de la Charte des Nations Unies ;

« 2<sup>o</sup> Ils devraient contribuer au développement des ressources intérieures de ces pays et de ces territoires, et notamment au développement de leur industrie et de leur agriculture ;

« 3<sup>o</sup> Ils ne devraient pas être accordés d'une manière ou dans des conditions qui portent préjudice à l'intérêt national ou compromettent la souveraineté des pays insuffisamment développés, ni être liés à l'octroi, aux pays exportateurs de capitaux, de privilèges politiques et économiques d'aucune sorte — établissement de base militaire, etc. »<sup>2</sup>

Les institutions spécialisées abordent le problème du financement du développement économique d'une façon toute différente. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement admet que : « Dans le passé, les investissements internationaux privés les plus considérables se sont portés soit vers les pays les plus développés, soit vers les industries d'exportation de matières premières ou de denrées alimentaires des régions insuffisamment développées. Les services publics et les chemins de fer en ont aussi attiré une certaine quantité. Seule une faible partie des investissements a été consacrée à la production de marchandises pour le marché intérieur des pays insuffisamment développés. C'est là une considération importante, parce qu'elle met en lumière le fait, sur lequel on n'insiste pas assez à l'heure actuelle, que les investissements privés sont attirés par les marchés et que la demande du marché ne conduit pas nécessairement à un développement économique bien équilibré sur tous les points. »<sup>3</sup>

D'une façon générale, la Banque estime que les capitaux nationaux ne peuvent constituer un élément important pour le développement économique, car il n'existe aucun moyen de stimuler l'épargne. Elle ajoute que son expérience lui a montré qu'on manquait « de projets d'équipement bien étudiés et prêts à être financés ». D'après elle, « l'insuffisance du développement à elle seule donne à penser que les talents nécessaires font défaut pour traduire les besoins de développement théorique en projets pratiques prêts à être exécutés ». De plus, les fondations politiques et sociales nécessaires pour assurer le développement économique ne peuvent être édifiées que peu à peu. A son avis, la faiblesse de la productivité ou du niveau de vie tient tout autant à l'insuffisance des pouvoirs publics, à des finances malsaines, à un mauvais état de santé général et à l'absence d'instruction,

<sup>1</sup> See document E/1333, appendix IV, paragraph 36.

<sup>2</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 26.

<sup>3</sup> *Ibid.*, appendix II, page 7.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe IV, paragraphe 36.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 26.

<sup>3</sup> *Ibid.*, annexe II, pages 11 et 12.

financial availability of money, the amount of productive investment that could be undertaken in any short period of time in the under-developed countries would never be such as to yield rapid or spectacular results.<sup>1</sup>

The attitude underlying the above statements was completely unjustified. Never had industrial and agricultural development been as rapid as in the Soviet Union and in Poland. The fact was that the International Bank for Reconstruction and Development had failed in its task. It had failed to mention that many development projects had already been prepared by a number of European countries. Those projects, which were sound and financially feasible, had been investigated by the Economic Commission for Europe, but had not been carried out because of the prevailing policy of the Bank. Many similar projects in Latin America had been rejected, or only accepted in part, and the Bank's policy in that part of the world was no less open to criticism. The Bank's failure could be explained by lack of interest in projects which, although profitable economically, would not yield direct financial advantage for foreign investors.

The shortcomings of the Bank had also been noted by the Sub-Commission on Economic Development, which had even gone so far as to suggest the establishment of a new financial institution, the United Nations Economic Development Administration, under direct United Nations supervision.<sup>2</sup> It was only natural that that proposal should be opposed by the Bank. It was also natural that the Bank should lay less emphasis on basic and heavy industries, and advocate concentration on agrarian development. Apart from its own responsibilities, the Bank concentrated its attention on increasing the profits earned by private foreign investments.

Such a position, however, could not be adopted by the Council, which should rather take note of the failure of the Bank to fulfil its task, both in the field of reconstruction and in that of development. At the appropriate time, the Council might well attempt to find new ways and means, as well as new organs, for the financing of economic development.

An extreme demand for special privileges for foreign investors was contained in the brochure of the International Chamber of Commerce, entitled "International Code of Fair Treatment for Foreign Investors".<sup>3</sup> That Code made provision for numerous privileges for foreign capitalists under the cloak of concern for equal treatment as between the multi-million dollar trusts and the tiny capitalists of the under-developed countries. It should never have been included in a United Nations document.

<sup>1</sup> See document E/1333, appendix II, page 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*, appendix IV, paragraph 40, and annex A.

<sup>3</sup> *Ibid.*, appendix VI.

qu'à la faiblesse des ressources ou des moyens de production. La Banque attire l'attention sur le fait que, si l'on veut éviter de cruelles désillusions, quelles que soient les disponibilités en capitaux, les investissements productifs qui pourront être réalisés pendant n'importe quel laps de temps assez court au profit des pays insuffisamment développés ne seront jamais tels qu'ils produisent rapidement des résultats spectaculaires<sup>1</sup>.

L'attitude qui a dicté ces déclarations est entièrement injustifiée. Le développement industriel et agricole n'a jamais été aussi rapide qu'en Union soviétique et en Pologne. La vérité, c'est que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a failli à sa tâche. Elle n'a pas indiqué que de nombreux plans de développement économique ont déjà été établis par un certain nombre de pays européens. Ces plans, qui sont sains et financièrement réalisables, ont fait l'objet d'un examen de la part de la Commission économique pour l'Europe, mais n'ont jamais été mis en œuvre en raison de la politique qui prédomine à la Banque. De nombreux plans similaires établis par les pays d'Amérique latine ont été rejetés ou adoptés seulement en partie, et la politique appliquée par la Banque dans cette partie du monde n'est pas moins sujette à critiques. L'échec de la Banque peut s'expliquer par le manque d'intérêt dont elle a témoigné pour les projets qui, quoique utiles pour l'économie des pays intéressés, ne présentent pas d'avantages financiers directs pour les bailleurs de fonds étrangers.

La Sous-Commission du développement économique a également souligné les insuffisances de la Banque. La Sous-Commission a été jusqu'à proposer la création d'un nouvel organisme financier, l'Administration des Nations Unies pour le développement économique, placé sous le contrôle direct des Nations Unies<sup>2</sup>. Il est tout naturel que la Banque se soit opposée à cette proposition. Il est également naturel que la Banque accorde moins d'importance aux industries de base et aux industries lourdes et préconise un développement économique essentiellement agricole. Indépendamment de ses propres attributions, la banque a porté toute son attention sur les moyens propres à accroître les bénéfices des investissements étrangers.

Le Conseil ne peut toutefois pas adopter cette attitude et il doit prendre acte de ce que la Banque a failli à sa tâche, tant dans le domaine de la reconstruction que dans celui du développement économique. En temps opportun, le Conseil pourra également rechercher de nouveaux moyens, de nouvelles méthodes et de nouveaux organismes, en vue d'assurer le financement du développement économique.

La brochure de la Chambre de commerce internationale intitulée « Code international de traitement équitable des placements à l'étranger » contient une demande excessive de privilèges pour les capitaux étrangers<sup>3</sup>. Ce code assure aux capitalistes étrangers de nombreux privilèges, sous le couvert d'un traitement identique pour les trusts multimillionnaires et pour les petits capitalistes des pays insuffisamment développés. Ce texte n'aurait jamais dû être incorporé dans un document des Nations Unies.

<sup>1</sup> Voir le document E/1333, annexe II.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe IV, paragraphe 40, et annexe A.

<sup>3</sup> *Ibid.*, annexe VI.

The history of all under-developed countries showed that private investment did not contribute to development, but rather retarded it. During the present century, the export of capital had been carried out by giant corporations, which had only begun investing when they had been assured of the complete economic domination of the capital-importing countries.

In the interests of useful discussion, the Council should separate the problems of the development of under-developed countries and of technical assistance from the discussion of the so-called "bold new programme" of the President of the United States of America, described in June 1949 in his message to Congress, and in the statement of the United States representative in the Council. That programme dealt first and foremost with private foreign investment, to which it subordinated all other problems, including technical assistance. It was simply another attempt to find outlets for United States capital, blocked at home by developments in the domestic market, and abroad by the resistance of the peoples to domination by foreign corporations. The programme was not related to any genuine desire to improve economic development in backward areas. The entry of foreign private investors at once introduced the question of guarantees and conditions. The United Nations could never become a party to such a policy.

The plans for economic development prepared by interested Governments had international implications, particularly where they concerned large economic areas, and should therefore be financed out of international resources, by loans or grants. The basic source, however, should be domestic resources.

The problem of technical assistance should be considered as only one aspect of the larger problem of economic development. It should be extended to countries only at their request, and no political or other conditions should be imposed. Technical assistance in the economic field should be balanced by progress in the social field, by guaranteeing the rights of workers and by providing them with social security and social welfare services.

The Council should assume direct responsibility for working out the plans, for formulating the policy and for co-ordinating the activities of the regional commissions and specialized agencies working in the field of economic development and technical assistance. Together with the Economic and Employment Commission and the Sub-Commission on Economic Development, it should become a forum for discussion of the principles on which development plans could properly be based. Such discussion should take into account the interests of under-developed countries in their relation to world economy. The Council should accept the draft resolution contained in the second report of the Sub-Commission on Economic Development.<sup>1</sup> That resolution should serve as a guide both for the regional commissions and for the specialized agencies.

<sup>1</sup> See document E/CN.I/6r, part VI.

Toute l'histoire des pays insuffisamment développés montre que les investissements privés ne contribuent pas au développement économique, mais le retardent plutôt. Au cours de ce siècle, des compagnies puissantes ont exporté des capitaux, mais n'ont commencé à les investir que lorsqu'elles ont été assurées de la domination économique totale des pays importateurs de capitaux.

Dans l'intérêt de la discussion, le Conseil doit établir une distinction entre les problèmes du développement des pays insuffisamment développés et de l'assistance technique, et la discussion du soi-disant « programme nouveau et hardi » du Président des États-Unis d'Amérique, exposé en juin 1949 dans son message au Congrès et dans la déclaration faite par le représentant des États-Unis au Conseil. Ce programme porte, tout d'abord et surtout, sur les investissements privés à l'étranger et leur subordonne tous les autres problèmes, y compris celui de l'assistance technique. Ce plan n'est qu'une nouvelle tentative pour trouver des débouchés aux capitaux américains gelés aux États-Unis par l'évolution de la situation du marché national, et à l'étranger par la résistance que les peuples opposent à la domination des compagnies étrangères. Ce programme ne s'inspire pas d'un désir sincère d'aider au développement économique des pays retardés. L'entrée en scène des bailleurs de fonds privés a posé immédiatement la question de garanties et de conditions. Les Nations Unies ne s'associeront jamais à cette politique.

Les plans de développement économique établis par les Gouvernements intéressés ont des incidences internationales, en particulier lorsqu'ils concernent des régions économiques étendues et ils doivent, par conséquent, être financés par des ressources internationales, des prêts ou des subventions. Cependant, la source principale de ce financement ce sont les ressources nationales.

Le problème de l'assistance technique ne doit être considéré que comme un des aspects du problème général du développement économique. Cette assistance doit être fournie aux pays qui en manifestent le désir, et elle ne doit être subordonnée à aucune considération politique ou autre. L'assistance technique dans le domaine économique doit entraîner, en contrepartie, des progrès dans le domaine social en garantissant les droits des travailleurs et en leur assurant la sécurité sociale et les services sociaux.

Le Conseil doit se charger lui-même d'élaborer les plans, de formuler la politique générale et de coordonner les activités des commissions régionales et des institutions spécialisées travaillant dans le domaine du développement économique et de l'assistance technique. Avec la Commission des questions économiques et de l'emploi et la Sous-Commission du développement économique, il doit devenir la tribune où se discuteront les principes selon lesquels il convient d'établir les plans de développement économique. Dans la discussion, on devra tenir compte des intérêts des pays insuffisamment développés dans leurs rapports avec l'économie mondiale. Le Conseil doit adopter le projet de résolution contenu dans le deuxième rapport de la Sous-Commission du développement économique<sup>1</sup>. Cette résolution doit servir de guide à la fois aux commissions régionales et aux institutions spécialisées.

<sup>1</sup> Voir le document E/CN.I/6r, partie VI.



The regional commissions had a specially important task to perform. Together with the technical committees, they would deal with the economic development of the particular regions with which they were concerned. They should, of course, collaborate with the specialized agencies, but should carry out the bulk of the preparatory work under the direct supervision of the Council.

As the financing of the development programme required considerable capital, and as international resources were insufficient to meet the demand, the Council itself, or a special body set up by it, should determine priorities. There should be a central fund under the supervision of the Council, since any other method would encourage the introduction of unhealthy political factors. The Secretary-General's reports required thorough discussion, which should take place in the Economic Committee of the Council, whose conclusions, when adopted by the Council, should be transmitted to the General Assembly for action. The problem before the Council was vast; it should be treated with all the seriousness it deserved, and particular attention should be given to the interests of the populations of under-developed countries.

The meeting rose at 1 p.m.

### **THREE HUNDRED AND TENTH MEETING**

*Held at the Palais des Nations, Geneva,  
on Tuesday, 26 July 1949, at 3 p.m.*

*President: Mr. James THORN.*

#### **45. Continuation of the discussion on economic development of under-developed countries (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333/Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 and Annex, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)**

Mr. HAKIM (Lebanon) hoped that the new stage into which the Council was entering in its consideration of the economic development of under-developed countries would be one of practical achievement on a substantial scale. He therefore welcomed the United States representative's call for action by the Council to put into operation a concrete programme of technical assistance.

He recalled that the subject of economic development had first been raised in the United Nations at the second session of the Council, by the representatives of the under-developed countries; citing Article 55 of the Charter, they had urged active and constructive intervention by the United Nations to promote economic development with a view to raising the standard of living of the great majority of the population of the world.

Les commissions régionales ont une tâche particulièrement importante à remplir. Avec les comités techniques, elles étudieront le développement économique des régions dont elles s'occupent particulièrement. Elles devront, bien entendu, collaborer avec les institutions spécialisées, mais devront assumer tout le poids des travaux préparatoires sous le contrôle direct du Conseil.

Comme le financement du programme de développement exige des capitaux considérables, et comme les ressources internationales sont insuffisantes pour faire face à la demande, le Conseil lui-même, ou un organisme spécialement créé par lui, devra déterminer un ordre de priorité. Il y aura lieu de créer un fonds commun placé sous le contrôle du Conseil, car toute autre méthode tendrait à introduire dans le problème des facteurs politiques malsains. Les rapports du Secrétaire général exigent une discussion approfondie; celle-ci devra avoir lieu au Comité économique du Conseil, dont les conclusions, après avoir été adoptées par le Conseil, devront être transmises pour exécution à l'Assemblée générale. Le problème dont le Conseil est saisi est vaste; il doit être traité avec tout le sérieux qu'il mérite, et les intérêts des populations des pays insuffisamment développés doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

La séance est levée à 13 heures.

### **TROIS CENT DIXIÈME SÉANCE**

*Tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 26 juillet 1949, à 15 heures*

*Président: M. James THORN.*

#### **45. Suite de la discussion sur le développement économique des pays insuffisamment développés (E/1327, E/1327/Add.1, E/1333/Corr.1, E/1333/Add.1, E/1335, E/1335/Add.1, E/1335/Add.2 e. Annexe, E/1345, E/1345/Corr.1, E/1373/Rev.1, E/1381, E/1383, E/1408, E/1448)**

M. HAKIM (Liban) espère que la nouvelle étape qu'aborde le Conseil dans son étude du développement économique des pays insuffisamment développés sera marquée par des réalisations pratiques importantes. Aussi se félicite-t-il de la déclaration du représentant des Etats-Unis, qui demande au Conseil de passer à l'action en mettant en application un programme concret d'assistance technique.

Il rappelle que la question du développement économique a été posée pour la première fois au sein de l'Organisation des Nations Unies à la deuxième session du Conseil par les représentants des pays insuffisamment développés; citant l'Article 55 de la Charte, ils avaient instamment demandé que l'Organisation des Nations Unies prenne des mesures énergiques et constructives pour faciliter le développement économique et